26e Annee. QUEBEC—VENDREDI, 16 SEPTEMBRE 1892 No 99

TARIF DES ANNONCES
MESURE NONPAREIL
Premiere insertion, par ligne.......15 cts
Insertions subséquentes, tous les jours........................5 cts
Insertions subséquentes, 2 ou 3 fois par semaine, par lignes.........8 cts
Une fois par semaine...............10 cts

Les annonces spéciales ou réclames, telles que rapports annuels des banques, listes de licences, assemblées des actionnaires des compagnies d'assurances, etc: 25 c la ligne.
Les DEMANDES 25 cts chaque insertion ou $1.00 pour une semaines, pour 10 mots.
Les annonces de Décès, Mariages, Naissances 25 cts chaque insertion, pour 25 mots.
Les annonces au contrat sont prises à des conditions très raisonnables et payables tous les mois.

L'EVENEMENT

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Proprietaires-Editeurs, No 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT
EDITION QUOTIDIENNE, (Port compris)
Un An...........................$3.00
Six Mois...........................1.50
Quatre Mois.......................1.00
Les Abonnements sont invariablement PAYABLES D'AVANCE
Par le Porteur à domicile en ville, 6 cts par semaine ou 25 cts par mois

AVIS
Nos abonnés sont priés de nous adresser leurs remises par mandats poste (money-orders), traites sur Québec, ou en billets de banque par lettres enregistrées.
Nous ne pouvons pas nous servir des timbres postes des Etats-Unis, d'autre part, les pièces de 25 cents (argent) des Etats-Unis ne valent que 20 cents à Québec.
ADRESSEZ: L. J. DEMERS & FRERE.
L'Evenement, Québec.

NOUVELLES DE MONTREAL

Montréal, 12.

—Une très forte tempête soufflait, hier matin, sur les grands lacs de l'ouest. Une dépêche privée dit que le vapeur de la compagnie Richelieu et Ontario a dû rentrer au port de Toronto, à cause de la violence du vent sur le lac Ontario.

—L'exposition provinciale s'est ouverte ce matin, mais il n'y avait presque personne sur le terrain.

Tout est encore en désordre, et bien peu d'exposants sont prêts. Il n'y a pas autant d'entrées que l'année dernière. Il va falloir encore plusieurs jours avant que tout soit en ordre. Le Pacifique Canadien expose des produits de la Colombie Britannique et du Nord-Ouest. On a construit une espèce de châlet avec des épis de grains venant d'Alberta, Assiniboine, Saskatchewan, Manitoba et Colombie Britannique. Il y a aussi beaucoup de fruits venant de cette dernière place. Les Provinces Maritimes n'exposent rien.

—Le seul témoin devant la commission de prohibition a été M. L. E. Morin, Président de la Chambre de Commerce.

Nouvelles de la Capitale

Ottawa, 15.—On achève les moissons qui sont considérables et on a commencé à battre le blé.

—La compagnie du Pacifique vient de destituer un certain nombre de ses agents sur les différents points du pays pour avoir vendu des billets à des prix réduits.

—Le juge en chef Armour préside aujourd'hui à l'ouverture de la cour d'assises.

—Le procès de Léonce Labelle va s'instruire demain.

—Le coroner a tenu une enquête sur le corps de Ernest Day, tué accidentellement à une partie de plaisir. Dimanche, plusieurs jeunes gens étaient réunis ensemble, quand un enfant de 13 ans arriva vers eux armé d'un vieux fusil qu'il ne croyait pas chargé. Il s'amusait à faire jouer la détente quand une effroyable détonation retentit suivie de la chute de Ernest Day, qui avait reçu toute la décharge du fusil dans le corps. Le verdict a été : mort accidentelle.

—Les révérends Dr Field et G. Magill, d'Irlande, étaient de passage à Ottawa, hier, en route pour la convention de l'église presbytérienne. Ils disent que les passagers du *Labrador* n'ont pas subi de traitement aussi sévère à la Grosse Ile que les journaux de Montréal le prétendent.

—Le Dr Allan Halford Walker, de Toronto, a obtenu une pétition de droit de Son Excellence le gouverneur-général, et a pris une poursuite dans la cour de l'Echiquier contre la Couronne, pour le remboursement de la somme de $16,317. En 1884, M. Walker achevait une route qu'il payait $12,150. Le gouvernement fédéral ne pouvait lui donner aucun titre à la possession de cette route, qui appartenait à la province d'Ontario. Il prétend que les tergiversations du gouvernement lui ont fait perdre de fortes sommes.

—Dans le procès de Connolly-McGreevy, la cause a été renvoyée aux assises du printemps vu que les défendeurs n'avaient pas produit les documents requis.

Ils ont été admis à caution par deux suretés de $2,500 chacune et leur garantie personnelle pour $5,000.

—MM. H. M. Allan et W. C. Murderloh sont ici pour protester contre les récents règlements défendant l'entrée du port de Québec aux immigrants.

—Tandis que les journeux grits amusent les lecteurs avec leurs histoires à propos de la vente de l'Intercolonial, l'hon. M. Haggart travaille assidument et sûrement à augmenter la valeur du chemin et le trafic. Il réussit très bien et les derniers rapports montrent que le trafic de l'Intercolonial est plus grand maintenant qu'il ne l'a été depuis longtemps. On va bientôt commencer l'extension du havre de St Jean et afin d'accomoder le surplus de commerce avec les Indes on doit construire un nouvel entrepot. C'est aussi l'intention de M. Haggart de payer pour 4000 tonnes de lisses d'acier et de ne pas charger ce montant au compte du capital.

—On croit que M. Haggart a recommandé au conseil l'adoption de la soumission de M. Archie Stewart, d'Ottawa, pour la confection du canal de Soulanges.

L'exposition a Toronto

Foule énorme

Toronto, 15.—Il y avait foule aujourd'hui à l'exposition. Jamais on n'a vu autant de personnes.

Plusieurs visiteurs distingués étaient ici entre autres : Sir John Thompson, Honorable J. C. Patterson, Hon. Edgar Dewdney qui est arrivé ce matin, ils se sont déclarés enchantés de leur visite et au *lunch* donnés par les directeurs, ils les félicitèrent sur le succès qui couronne leurs efforts. Les recettes hier à la porte d'entrée se montent à $16,389.

Dépêches du Nouveau-Brunswick

M. Skinner M. P. résigne

Saisie d'un vaisseau de pêche

St-Jean N. B. 15.—M. Skinner M. P. pour St-Jean à envoyé sa résignation à l'Orateur.

Lorsque le Procureur Général Blair était en Europe l'été dernier le juge de la Cour pour St-Jean s'est noyé accidentellement et le gouvernement local nomma M. Skinner à ce poste.

Cette nomination fut vertement attaquée par les organes libéraux qui disaient que des collègues de M. Blair avaient profité de son absence et avaient donné le meilleur poste à un conservateur. Ils menacèrent de cesser de supporter le gouvernement si on ne forçait M. Skinner de résigner son siège à la chambre des Communes.

Cette menace a eu son effet comme on vient de le voir.

—Une certaine excitation a été causée par la capture de la barque de pêche "Wattie Naud" de Portland Me. par le "Curlew."

Il paraît que la goélette a violé une des clauses du traité de 1818 en prenant des matelots à Shelburne N. S.

La goélette appartient à MM. Lyman fils & Cie de Portland Me.

—Le consul des Etats-Unis à St-Jean a reçu avis de Washington que tous les vaisseaux allant à ce pays ne doivent pas avoir de malade à bord.

—La Commission des pilotes de St-Jean a émis des instructions aux pilotes de retenir tout vapeur ou voilier, jusqu'à ce que l'officier de santé leur ait donné un laisser-passer.

Nouvelles de Winnipeg

Funérailles du sénateur Girard

Construction d'une salle d'Opéra

Winnipeg, 15—Les funérailles du sénateur Girard, auront lieu demain. Parmi les personnes présentes il y aura le lieutenant-gouverneur Schultz, du Manitoba, et le lieutenant-gouverneur Royal, du Nord-Ouest.

—Un architecte de Minneapolis est ici pour surveiller la construction d'une salle d'Opéra, sous la direction de MM. Ross, de Montréal, McKenzie, de Toronto, et autres capitalistes.

—Le juge Burbridge, d'Ottawa, a ouvert la Cour d'Echiquier ce matin. La première cause était celle d'Emmanuel Champagne, qui réclame du gouvernement $10,000 pour des pertes subies pendant la rebellion du Nord-Ouest.

—M. Brydges a résigné sa position comme commissaire des terres pour le chemin de fer Manitoba, et la position sera remplie par le surintendant Baker, à part ses autres occupations.

Sinistre maritime

Halifax, N. E., 15.—La barque *Aurelia* capt. Rafuse, qui est arrivée ce matin, ramassé en mer sur un radeau, 3 matelots appartenant à la barque *Hope*. Le *Hope* a fait naufrage et tous ont péri à l'exception de ces trois hommes qui ont été 4 jours sans boire ni manger.

Accident

Lynn, Ont., 15—Deux bandes d'hommes qui travaillaient sur la voie ferrée, revenaient de leur ouvrage sur des chars à bras. Au détour d'une courbe, comme ils se suivaient de très près, le premier char sauta en dehors de la voie, jetant l'un des ouvriers, nommé Chs. Clow, en travers des rails. Avant qu'il put se relever le second char lui passait sur le corps. Il est mort de ses blessures.

LE CHOLERA

A FIRE ISLAND

Les passagers du "Normannia" y débarquent

New-York, 15—Les passagers du *Normannia* sont enfin descendus à Fire Island. Il serait difficile de peindre la joie de ces malheureux prisonniers à bord d'un vaisseau que la sévérité des lois de la quarantaine des Etats-Unis retenaient en rade. Depuis 16 jours, ils vivaient pour ainsi dire hors du monde vivant, relégués dans des cabines qu'il ne leur était pas permis de laisser. C'était un véritable supplice que de se voir exposés sans cesse à contracter la terrible maladie. Aussi, grande a été leur joie quand ils ont enfin pu mettre pied à terre. Ils devaient d'abord descendre à Fire Island le dixième jour de leur détention ; mais, comme nous l'avons annoncé, une populace furieuse s'étaient ruée à l'encontre du navire, et armée de fusils, elle avait déclaré qu'elle ne permettrait pas la descente, cela pouvant exposer la population à contracter la maladie. Finalement, la raison et surtout les troupes finirent par triompher de cette révolte.

Actuellement, les passagers sont confortablement installés dans un hôtel, dans de bons lits. avec une nourriture saine ; en un mot, ils ont tout excepté la liberté.

Quarantaine, 5.—Les passagers de cabine du *Normannia* seront transportés à New-York, demain matin.

Anvers, 15.—Les mesures prises pour enrayer les progrès de l'épidémie sont tout à fait insuffisantes, et tous les jours de nouveaux cas sont transportés aux hôpitaux, malgré cela, les autorités prétendent qu'il n'y a pas de choléra en ville. L'épidémie fait des progrès rapides. On a transporté hier à l'hôpital, 10 nouveaux cas et l'on a raison de croire qu'il y a plusieurs cas qui ne sont pas rapportés.

Washington, 15.—Le secrétaire Foster attend une lettre du collecteur à New-York, contenant la promesse par les agents des différentes lignes de l'Atlantique, que leurs compagnies ne transporteront pas d'autres passagers que ceux de cabine.

Albany, N. Y., 15.—La rumeur disant qu'il y avait deux cas de choléra en cette ville est nié par le bureau de santé.

Washington, 15.—Le département de la guerre a donné des instructions au gen. Miles d'envoyer les troupes nécessaires à McAllister, Territoire Indien afin d'être sur les lieux si les 3,000 indiens Choctawa que l'on dit être sous les armes, se révoltent.

La quarantaine a Halifax

Halifax, 15—On fait actuellement subir au steamer l'*Argus* les réparations nécessaires pour l'utiliser au service de la quarantaine. On le tiendra jour et nuit dans les eaux du poste de la quarantaine afin de surveiller l'arrivée de tous les navires et d'arrêter les suspects.

On travaille à mettre en ordre les édifices du poste de la quarantaine.

Jouets venant d'Hambourg

Halifax, N. S., 15.—Les marchands de nouveautés sont très inquiets à propos du choléra à Hambourg. Ils ont placé leurs ordres pour des jouets pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An. On craint que les autorités ne permettront pas à ces marchandises de débarquer.

Immigrants dans l'embarras a Détroit

Detroit Mich. 15.—A une réunion du bureau de santé tenue hier a Détroit, à laquelle assistait M. Sheehyn, représentant le Pacifique Canadien, et M. Wagstaff, représentant le Grand Tronc, on s'est occupé de la requête du Pacifique qui demande le transfert de cinquante immigrants, actuellement à Windsor, à Détroit. Le représentant du Grand-Tronc s'est fortement opposé à la demande du Pacifique, parce que si l'on décidait en sa faveur, cela créerait une injustice pour le Grand-Tronc. Après une chaude discussion, durant laquelle il a été prouvé que ces voyageurs avaient leur certificat de santé, on a néanmoins résolu d'envoyer une délégation à Québec pour faire l'inspection des appareils désinfectants et s'assurer si ceux-ci fonctionnent suffisamment bien pour rassurer les autorités américaines sur les dangers qu'il y aurait de laisser entrer ces immigrants. Les immigrants sont nourris aux frais de la compagnie jusqu'à ce que la délégation soit de retour à Québec,

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

Nouvelles diverses

Personnel

Son Excellence le gouverneur-général a laissé Québec hier après-midi pour la capitale fédérale.

L'hon M. Flynn est parti hier après-midi pour Montréal, avec son secrétaire M. Paul Blouin.

Les deux fils du gouverneur général se sont embarqués hier à bord du "Sarnia" pour retourner en Angleterre.

M. Oscar S. Straus, de New-York est à Québec, au St-Louis.

L'honorable A. S. Hardy, commissaire des Terres de la Couronne dans le cabinet d'Ontario, était au Saint hier matin, ainsi que M. Aubrey White, de Toronto.

L'honorable Geo. Irvine est parti mercredi pour Montréal où il va prendre part au synode anglican.

Promotion

M. le comte de Turenne, consul général de France au Canada, vient d'être promu a un poste important dans la diplomatie, en Chine.

Il n'est pas probable cependant que M. le consul laisse Québec pour aller prendre sa nouvelle position avant quelques mois.

Sauvetage

Le *Lord Stanley* est parti hier soir pour aller renflouer la barque *Albion* échouée à Anticosti.

Options locales

Cette expression est employée pour le choix que doivent faire les personnes intelligentes entre le "Burdock Blood Bitters," le remède certain pour la dyspepsie, la constipation, les maux de tête, le sang impur, et les imitations qui sont faites de ce remède. Il n'y a rien d'aussi bon que les B. B. B. Ce remède a fait de grandes guérisons dans notre ville.

Retraite au Petit Séminaire

C'est le R. P. Duchaussois, dominicain, qui prêche la retraite des élèves du séminaire, commencée mercredi.

Les exercices de cette retraite ont lieu à la grande chapelle du séminaire.

Marins évadés

Deux jours avant le départ de l'*Aréthuse*, on a constaté que deux des meilleurs musiciens de l'Harmonie du bord, un premier cornet et un premier clarinette, manquaient à l'appel.

Ils ont pris le chemin des Etats-Unis.

La diphtérie en ville

Sur les sept cas de diphtérie signalés ces jours derniers, il y en a un de guéri. Aucun autre cas n'a été signalé depuis.

L'approche de la clôture de la navigation

Il n'y aura pas de bateau en partance pour le Saguenay samedi. Le dernier voyage du *Canada* aura lieu vendredi. Le *Saguenay* prendra ensuite le service régulier de l'automne, et partira de Québec le mardi et le vendredi de chaque semaine.

Echos des Cantons de l'Est

Un incendie à Lawrencelle a détruit les moulins appartenant à la faillite de T. W. Vancor.

—Jos Dugas subira son procès à Sherbrooke ces jours-ci pour vol de huit piastres chez M. F. Pagé, de Compton.

—Une enfant de sept ans, appartenant à M. D. C. Hormer, de Granby, était dans une embarcation avec son petit frère âgé de 12 ans, lorsque voulant changer de place, elle tomba à l'eau et se noya.

—M. Théophile Noël de Capelton, est mort le 6 septembre à la suite d'une attaque de paralysie pendant qu'il était en voiture. M. Noël roula par terre et se fractura l'épine dorsale.

Un canadien élu

Parmi les noms de ceux qui ont été élus aux dernières élections aux Etats-Unis il nous fait plaisir de voir un des nôtres. M. F. X. Belleau, avocat de Lewiston, a été élu par 1536 votes pour représenter les démocrates à la Législature. Nous lui offrons nos plus sincères félicitations.

Le Tartar à Montréal

La frégate anglaise le "Tartar" est arrivé mercredi matin dans le port de Montréal sous la charge du pilote Louis A. Bouillé.

Le "Tartar" est un vaisseau de troisième classe à double hélice, de 1700 tonnaux, qui possède des engins d'une force motrice de 3,500 chevaux. Les officiers sont : le commandant Henry L Fleet, les lieutenants M C. Key, M, Mowbroy, F C U V Wentworh ; paie-maitre, R P Hawkahaw ; ingénieur en chef, H S Rashbreok ; médecin, Hamilton Meikle ; assistant-ingénieur, L J Stephens, Geo. H Féyer ; canonnier, W. J C Hooper ; contre-maître, Alex H Thompson.

C'est Mardi, le 13 Septembre
— LA —
GRANDE OUVERTURE
— DE LA —
Vente Extraordinaire

$80,000 DE MARCHANDISES SECHES
FONDS DEBANQUEROUTE D. DROLET

☞ Nous assurons au public une ENORME RÉDUCTION RÉELLE sur le prix coûtant de toutes les marchandises sans distinction. A TOUT LE MONDE D'EN PROFITER.

A. B. DUPUIS.
L. O. Villeneuve, Gérant.
Coin des rues St-Joseph et de la Couronne
ST-ROCH, QUEBEC.

Le magasin se fermera à 6 heures. Samedis et veilles de fêtes exceptées.

LE PACIFIQUE CANADIEN
QUÉBEC
— A —
MONTREAL et RETOUR
—LES—
SAMEDIS
— ET —
DIMANCHES
Revenant le Lundi suivant
Seulement $3.50
Elégant char dortoir et lits sur tous les trains.
BUREAUX DES BILLETS A QUEBEC:
Hôtel St-Louis et Station du Palais
19 août.

LA LIGNE FRANÇAISE
DE CHERBOURG
Compagnie Generale Transatlantique
Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite pour le continent partiront de la jetée n. 42 (nouveau numero) de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit:
LA CHAMPAGNE, Boyer, Samedi, 17 Sept. à 3 A. M.
LA BRETAGNE, Collier, Samedi, 24 Sept., à 5 A. M.
LA TOURAINE, Frangeul, Samedi, 1er Octobre, à 10 A. M.
LA GASCOGNE, Santelli, Samedi, 8 Octobre, à 4.30 A. M.
PRIX DU PASSAGE
1ère classe (vin compris) $80 à $120.
2eme classe................... $50.
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont de New-York au Havre, $24.50. Entrepont de New York a Paris, $27.50, avec aménagement superieur comprenant vin, literie et ustensiles.
A. FORGET Agent General,
3, Bowling Green, New-York
R. S. STOCKING, agent pour Québec.

CHEMIN DE FER DE
QUEBEC
ET DU LAC
ST JEAN

Le et après LUNDI, le 13 JUIN 1892, les trains partiront du Terminus, rue St-André Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:
DÉPART DE QUÉBEC
8.30 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la Jonction Chambord à 4.18 p. m. et à Roberval à 4.45 p. m. (Ce train fait raccordement trois fois par semaine avec celui du chemin des Basses Laurentides pour la jonction St-Tite.
5.30 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.05 p.m.
ARRIVEE A QUEBEC
6.00 A. M.—Express direct part de Roberval à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le dimanche, mais pas le samedi, (et de la Jonction Chambord à 9.03 p. m. pour Québec, y arrivant à 6 a. m.
8.40 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.05 a. m. arrivant à Québec à 8.40 a. m.
8.20 P. M.—Train mixte part de la Rivière à Pierre tous les jours à 3.00 p. m., de St-Raymond à 5.10 p. m., et du lac St-Joseph à 6.40 p. m., arrivant à Québec à 8.20 p. m.
Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec tous les jours, excepté le dimanche, à 1.30 hr p. m., pour la Jeune Lorette y arrivant à 2 hrs p. m., et les mardis et samedis ce train se rendra jusqu'au lac Saint-Joseph. Au retour ce train arrivera à 4.20 h. p. m.
Billets d'excursion de Québec au lac St-Joseph et retour, bons pour partir par ce train seulement, 50 cts chaque.
20 minutes au Lac Edouard pour le lunch.
Chars palais Monarch attachés à tous les trains directs du jour, et chars dortoirs aux trains directs du soir. On peut retenir des sieges et des lits, et se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.
Le bateau à vapeur IDA voyagera sur le lac St-Joseph, entre le 6 Juillet et le 1er septembre. Service quotidien de bateaux à vapeur sur le lac St-Jean.
Le fret pour tous les points des districts du Lac Saint-Jean et Saguenay, à l'est de la jonction Chambord, est enregistré pour la jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits a l'ouest est enregistré pour Roberval.
Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.
Billets de retour de première class aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations émis les samedis bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.
ALEX. HARDY,
Agt. Gén. F. et Pass.
J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant,
Québec, 10 juin 1892.

CIE DE NAVIGATION
Richelieu et Ontario
UN BATEAU DE CETTE COMPAGNIE laissera Québec pour Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 5 hrs P. M., arrêtant à Batiscan, Trois-Rivières et Sorel.
Entre Montréal et Toronto
A partir du 12 juin, un bateau partira de Montréal tous les jours (excepté le dimanche) à 10 hrs A. M.
LIGNE DU SAGUENAY
Le vapeur SAGUENAY, capitaine Barras, laissera le quai St-André à 7 hrs et le quai Napoléon à 7.30 heures A. M., tous les Mardi et Vendredi pour la Malbaie, Rivière du Loup, Tadousac, Baie des Ha ! Ha ! et Chicoutimi.
Le vapeur CANADA, capitaine Riverin, laissera les mêmes quais aux mêmes temps les Mercredi et Samedi pour la Baie St-Paul, Eboulements, Malbaie, Cap à l'Aigle, Rivière-du-Loup, Tadoussac, l'Anse St-Jean, Baie des Ha! Ha ! et Chicoutimi.
Les billets et cabines pour Montréal se vendent aux bureaux de la Compagnie, quai Napoléon, et pour la ligne du Saguenay, sur le quai St-André, et aussi à l'agence de M. R. M. Stocking, en face de l'Hôtel St-Louis.
JULIEN CHABOT
Gérant général.
L. H. MYRAND,
Agent.
23 juin 1892.

VIN
BI-DIGESTIF DE
CHASSAING
DIGESTIONS DIFFICILES
MAUX D'ESTOMAC
PERTE DE L'APPÉTIT
DES FORCES, etc.
PARIS, 6, avenue Victoria, 6, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES

PAULINE

DE MERIANE

DEUXIEME PARTIE

Dès le lendemain la procédure commençait, mais dès le lendemain aussi M. Lantin apprenait la disparition de la marquise et de son fils ; il en vint faire part à son client qui entra dans une colère formidable.

—Partie ! Elle est partie ! disait-il en serrant les poings. Vous l'avez laissée partir !

—Moi ! fit M. Lantin.

—Eh ! oui.. Ne deviez-vous pas vous assurer d'abord qu'elle ne pouvait pas nous échapper ?

—Comment faire ?.. Nous n'avions aucun moyen de la retenir et de nous opposer à son départ.. Tant qu'un jugement en règle n'aura pas établi vos droits nous n'avons aucun pouvoir sur madame la marquise et son fils.

—Nous serons bien avancés, dit le marquis, quand nous serons en possession du jugement, si nous ne connaissons pas la retraite de la mère et de l'enfant.

—Je me charge, moi, dit M. Lantin, de la découvrir.. Et quelques jours me suffiront pour cela ; mais il est inutile de commencer les recherches avant d'avoir terminé le procès. La présence de la mère ne pourrait que nous gêner, tandis que sa disparition nous aidera considérablement..

—Je m'en remets à vous, dit le marquis, mais vous savez qu'il me faut l'enfant..

—Vous l'aurez avant qu'une année se soit écoulée, j'en réponds.

—Une année ! murmura le marquis.

—Dame ! il faut compter avec les délais de la procédure.

—Allons, soit, mais activez, activez !

M. Lantin activa. Au bout de quelques mois, il avait obtenu un jugement ordondonnant à la marquise d'Yrvois, disparue, de réintégrer, par l'emploi de la force armée au besoin, le domicile conjugal et de remettre sous la surveillance de son mari Tancrède, marquis d'Yrvois l'enfant qu'elle détenait illégalement, fils reconnu et légitime du dit Tancrède d'Yrvois et d'elle-même.. Faute de ce faire, etc., etc.

Les considérants étaients très sévères pour la marquise d'Yrvois.

Dès que M. Lantin fut en possession de cette pièce, il accourait près du marquis.

—Maintenant, dit-il, nous pouvons marcher. Nous pouvons invoquer l'appui de la force armée, et rien ne nous résistera..

—Mais vous ne savez pas où est ma femme, où est mon fils ?

—Je vais le savoir, et plus tôt que vous ne le pensez.

—Comment cela ?

—La baronne de Mériane est mourante, et sa fille ne peut s'empêcher de venir voir sa mère, et en faisant bonne garde autour du château.

—Vous la surprendrez ?

—J'en suis sûr..

—Faites donc ! dit le marquis, et un peu d'espoir entra dans son âme.

Depuis la disparition de Pauline, M. d'Yrvois avait beaucoup vieilli.. Il regrettait l'aveu qui lui était échappé et qui mettait un abîme infranchissable, un abîme de sang, entre sa femme et lui, car il aimait toujours Pauline.. Il l'aimait même de plus en plus, et c'était là son châtiment.. De plus, les remords commençaient à le hanter.. Depuis qu'il était seul, depuis qu'il avait vu l'indignation, l'horreur de Pauline, depuis qu'il avait mesuré sa douleur, il voyait mieux la grandeur, l'odieux de son crime.

Il avait tué froidement, lâchement, dans un guet-apens, un homme, qui ne lui avait rien fait, qui n'était coupable que d'aimer comme lui et d'être aimé par la femme qu'il aimait.—Pourquoi était-il venu se mettre entre l'amour de ces jeunes gens, changer leur bonheur en désespoir ? Il se disait cela, parfois, et toute sa rancune contre Pauline tombait ; mais cela durait peu. Le visage de la jeune femme, glacé pour lui, mais qu'il avait vu près de l'autre si rayonnant d'amour lui apparaissait, et alors toute sa rage revenait, toutes ses résolutions sages fuyaient, et plus que jamais il désirait torturer et faire souffrir cette femme qui ne l'aimait pas, et dont les dédains empoisonnaient sa vie. Se venger ! Il ne pensait plus qu'à cela, et il n'y avait qu'un moyen d'atteindre Pauline, de se venger d'elle ; toucher à son fils. Il lui semblait qu'ainsi il se vengeait en même temps de Guy, du rival détesté, dont le souvenir le poursuivait même par delà du tombeau.

Le marquis attachait donc une importance extrême à retrouver Pauline et Marc.. une importance d'autant plus grande qu'il avait encore dans l'âme un reste d'espoir qu'il n'osai pas s'avouer à lui-même. Il pensait que Marc ramènerait Pauline près de lui ; que la jeune femme, malgré l'horreur qu'elle devait avoir pour lui, reviendrait près de lui pour ne pas quitter son enfant. Elle ne l'aimait pas, mais il la verrait. Il jouirait de sa présence, et ce serait encore pour lui une consolation que de la savoir près de lui..

Ainsi pensait le marquis. Toute ces idées se heurtaient dans son cerveau, un peu contradictoires, un peu confuses, mais il souffrait. Il voulait revoir Pauline. Il avait peur que Pauline, loin de lui, livrée à elle-même, ne se laissât séduire par quelpues autre amour.. Et une jalousie atroce le rongeait.

Il ne savait pas que le cœur de Pauline était pris par un unique, un inoubliable amour ; il ne savait pas que Pauline ne pouvait plus aimer, maintenant que Guy n'était plus....

Quoi qu'il en fût, et pour ces causes, M. Lantin, attaché par les promesses du marquis, qui eût sacrifier la moitié de sa fortune pour retrouver Pauline et son fils, M. Lantin, disons-nous, s'était mis en campagne.

La nouvelle qu'il avait donnée au marquis était exacte. La baronne de Mériane était gravement malade. Le chagrin que lui avait causé le malheur de sa fille, joint aux ennuis d'argent qui allaient s'aggravant depuis le départ de Pauline, car le château pouvait être vendu d'un jour à l'autre, les soucis et les craintes de tous genres, les émotions produites par des diverses phrases du procès intenté à sa fille par le marquis, tout cela avait achevé de ruiner sa santé déja bien éprouvés.

La malheureuse femme se sentait décliner peu à peu, et elle n'aurait pas la seule consolation qu'elle avait espérée, mourir entre les bras de sa fille et de son petit fils..

Le docteur Berland s'y était formellement opposé dès le commencement de la maladie.

—Si Pauline paraît ici, avait-il déclaré, elle est perdue ! Nos ennemis veillent......

—Il me faudra donc mourir sans la voir !

D'abord vous ne mourrez pas, dit le docteur.

La baronne poussa un soupir profond.

—Hélas !......

—Même si vous deviez mourir, fit M. Berland, il faudrait se résigner à cette dernière épreuve.

—Mourir sans la voir !

—Oui......

—Sans l'embrasser......

—Il le faut.

—Et Marc ?

—Quoi, Marc ?

—Je ne pourrai pas le veir non plus ?

—Pas plus que sa mère, encore moins.

—Ainsi, je vais m'en aller seule.. sans un adieu à tout ce que j'aime.

—Et moi ne suis-je pas là ?.. Moi qui suis votre ami, qui représente tout ce qui vous est cher?......

—Oui, murmura la malade, vous êtes un ami fidèle, dévoué.. vous continuerez à protéger Pauline.. Sans vous que serions-nous devenues ?

—C'est précisément, dit le docteur, parce que je veux continuer à la protéger, parce que je veux la sauver du danger et du plus terrible malheur qui la menace, la perte de son enfant, que je dois vous imposer ce douloureux sacrifice.

—Vous croyez que ces hommes ne désarmeraient pas devant la mort ?

—Ils ne désarmeront devant rien.. En ce moment, je le sais, ils spéculent sur votre maladie.

—Comment cela ?

—Ils pensent que votre fille ne vous laissera pas mourir sans venir vous voir.

La malade porta la main à ses yeux.

—Oh ! c'est odieux ! fit-elle.

—Du reste, Pauline ignore votre état de souffrance. J'ai dû le lui cacher, car rien ne l'aurait retenue..

—C'est vrai, la chère enfant.

—Elle se serait perdue sans vous sauver....

—C'est si triste de mourir ainsi ! murmura la baronne.

—Mais j'espère bien encore vous sauver, dit M. Berland.

La baronne secoua tristement la tête.

—Ne cherchez pas à me louer d'un espoir que vous n'avez pas vous-même.

Le médecin ne répondit pas. Il savait mieux que personne que son amie était perdue, et depuis qu'il avait acquis cette conviction, il était fort perplexe.. Devait-il prévenir Pauline ?.. Lui seul correspondait avec la jeune femme. Lui seul savait où elle était et s'il lui écrivait que sa mère était mourante, Pauline accourait et tout serait perdu.

Il savait mis la jeune femme au courant des incidents de son procès.. mais cela l'avait peu touchée tant qu'elle s'était sentie en sûreté.. Elle avait haussé les épaules en lisant les phrases des considérants qui la représentaient comme une mauvaise épouse et comme une mauvaise mère, mais elle n'en était pas moins désormais sour le coup des poursuites de son mari. Si celui-ci mettait la main sur elle et sur lui.

Voilà ce que se disait le médecin, ce que savait aussi Pauline, mais M. Berlant avait peur que la jeune femme, sous le coup de l'émotion que lui causerait la nouvelle de la maladie de sa mère, oubliât toute prudence et vint se jeter elle-même entre les griffes du loup, comme on dit vulgairement. Mais, d'un autre côté, pouvait-il laisser mourir la baronne sans prévenir sa fille, et Pauline ne lui reprocherait-elle pas un jour d'avoir poussé trop loin la prudence ?

Telles étaient les causes de la perplexité du doucteur, et cette perplexité augmentait au fur et à mesure que déclinaient les forces de la baronne de Mériane....

Quand il vit l'état de son amie tout à fait désespéré, il allait céder et faire venir Pauline en employant les précautions que ses appréhentions lui suggéraient, mais au moment même où il allait prendre cette décision il aperçut près du château de Mériane la figure sacristique de M. Lantin, qui semblait quetter sa proie..

Le cauteleux homme d'affaires paraissait toujours joyeux. Il absorba le docteur en se frottant les mains.

—Eh bien ! fit-il il paraît que ça ne va pas bien au château ?

—Quoi ? qu'est-ce qui ne va pas bien ? dit M. Berland d'un air peu engageant.

—Il paraît que madame la baronne est souffrante.

—Après ?..

—Elle éprouvera bien le besoin d'embrasser sa fille avant de mourir....

—Ensuite ?....

—Ensuite nous la verrons.. Nous verrons la marquise d'Yrvois. Il faudra bien qu'elle sorte de sa cachette.. Ah ! vous êtes d'habiles gens.. Vous avez bien pris vos précautions. M. le marquis n'a pas encore voulu mettre la police en campagne, car il lui répugne, pour une affaire tout personnelle, d'employer de pareils moyens, mais je crois que nous n'en aurons pas besoin.

(*A suivre.*)

QUEBEC

VENDREDI, 16 SEPTEMBRE 1892

Les scandales religieux

NOTRE OPINION

Les scandales qui viennent d'éclater à Montréal dans le monde religieux ont eu un pénible retentissement et font le sujet de maintes conversations intimes et de maintes discussions dans la presse française de la province de Québec.

Jusqu'ici nous nous sommes abstenus de prendre part active dans cette lutte qui, malheureusement, descend insensiblement sur le terrain politique.

Nous disons malheureusement, car cette question est trop grave, trop grosse de conséquences pour l'avenir de notre race et de notre religion en ce pays, pour que la politique viennent compliquer une situation déjà si pénible et si douloureuse pour les catholiques véritables et sincères.

Hâtons-nous de le dire : Le clergé canadien, c'est admis, est le meilleur et le plus moral du monde entier. Nos prêtres sont en grande majorité dignes de tous les respects, et si parmi eux il s'est rencontré et il se rencontrent encore des misérables, ils sont l'exception.

Ceux qui, prenant occasion de la conduite ignoble de quelques malheureux, concluent du particulier au général, jettent de la boue à la figure du clergé, le signale à la vindicte publique, cherche à soulever contre lui l'indignation populaire, font une œuvre néfaste et absolument condamnable.

Dénonçons les criminels, les infâmes, à quelque classe de la société qu'ils appartiennent, c'est un devoir ; mais respectons ceux qui sont restés dignes du respect public.

Flagellons les abus de tous genres, hélas trop nombreux, auxquels se sont livrés des prêtres indignes de leur position et de leur caractère, mais rendons hommage aux milliers de pasteurs dévoués qui sont notre force et notre sauvegarde.

Ceux qui ont dénoncé les articles du *Canada-Revue* ont eu bien raison.

Ces écrits respirent la haine de toute autorité religieuse. La satisfaction de pouvoir dire des injures au clergé y perce évidemment trop, et ils ne peuvent avoir d'autre résultat que de jeter le doute dans les âmes et de saper par la base la religion elle-même.

Si jamais la religion catholique a eu besoin de défenseurs au Canada, c'est bien à l'heure présente où par la faute de quelques-uns de ses ministres elle se voit en but aux attaques de tous ses ennemis.

Nous sommes à la veille d'une crise religieuse, il ne faut pas se le dissimuler. Dans toutes les couches sociales fermentent des idées d'émancipation, et jamais nous n'avons eu plus besoin d'un clergé exemplaire, sage, prudent et à l'abri de tout reproche.

Nous n'avons certes pas le droit ni l'intention de dicter aux autorités épiscopales leur devoir et la ligne de conduite qu'elles doivent suivre ; mais nous ne pouvons nous empêcher de croire et de dire qu'une action très énergique est devenue nécessaire.

Les vocations religieuses ne sont peut-être pas assez éprouvées. Trop de jeunes gens, craignant d'envisager les difficultés de la vie, effrayés des luttes qu'il leur faudra soutenir, si à la fin d'un cours classique, ils entrent dans le monde, choisissent le sacerdoce parce qu'ils sont sûrs d'y trouver une existence facile.

La gloire de la religion, le bien du peuple n'est pas la fin qu'ils se proposent.

De là les défections que nous avons à déplorer, sur lesquelles les catholiques sincères pleurent aujourd'hui et qui se multiplient d'une manière alarmante.

Combien de fois la charité, la bienveillance, n'ont-elles pas pris la place de la sévérité lorsque des plaintes ont été portées devant les autorités ecclésiastiques contre des prêtres abusant de leur position pour déshonorer l'habit qu'ils portent ?

Combien de fois aussi un prêtre jugé indigne par son ordinaire, n'a-t-il pas trouvé asile dans un diocèse voisin, où au grand scandale des fidèles il a pu exercer son ministère.

Celui qui dans le monde est trouvé coupable d'une offense contre la société est soumis à la sévérité des lois.

On l'éloigne, on l'isole et on l'envoie expier sa faute dans les pénitenciers ou dans les maisons de réforme.

La même règle devrait s'appliquer aux religieux violant leurs serments, aux prêtres se rendant coupables d'actes arbitraires, tyranniques ou scandaleux qui causent à la religion plus de mal que ne pourront jamais lui en faire les écrits du *Canada-Revue*, de la *Patrie* et autres journaux.

Le *Canada-Revue*, nous le répétons, fait une œuvre mauvaise, commet une très grave injustice en concluant du particulier au général et en rendant responsable tout le clergé des fautes de quelques brebis galeuses que l'on rencontre dans tous les troupeaux ; mais que nous serions heureux si nous pouvions donner un démenti formel *à tout ce que dit ce* journal.

N'est-ce pas un signe des temps que des articles comme ceux que nous condamnons aient pu être écrits ?

Les scandales de Montréal sont toute une révélation, dit-on, pour les autorités épiscopales.

Pourquoi ?

N'est-ce pas un peu parce que le silence était trop recommandé à ceux qui étaient au fait de ce qui se passait ?

N'est-ce pas un peu parceque l'on a tenu trop peu de compte des plaintes des laïques bien en mesure de connaître la situation ?

N'est-ce pas un peu parceque comptant sur l'impunité, ne craignant pas la publicité, trop de prêtres se sont laissés aller aux tentations qui les entourent.

N'est-ce pas aussi parcequ'en règle générale, on s'est contenté jusqu'ici de priver le prêtre coupable d'une position qu'il allait chercher et qu'il trouvait à quelques milles de distance.

Garder le silence plus longtemps serait dangereux.

Nous devons parler haut et ferme contre ceux qui sont une cause de scandale pour notre population. Nous devons montrer du doigt ceux qui jettent le déshonneur dans les familles, rendent déserts les foyers et brisent la vie d'hommes honorables et honorés.

Tant pis si le coupable porte un habit religieux. Pas plus qu'un autre il a droit au silence.

Et aussitôt qu'il est prouvé que des prêtres ont forfait à leur devoir, se sont rendus parjures, qu'on les éloigne, qu'on les condamne à l'isolement. Ce sont des êtres dangereux et il devrait exister chez nous un monastère ou les autorités relègueraient tous ces malheureux.

C'est à ces conditions que notre clergé conservera tout le respect auquel il a droit et tout le prestige dont il a besoin pour tenir le peuple Canadien-français dans les limites du devoir.

Le mal est grand, le remède doit être énergique.

Avec un confrère nous dirons : que tous les honnêtes gens se rallient autour de notre clergé pour le protéger contre les attaques injustifiables auxquelles il est actuellement soumis, mais nous ajouterons : sévissons contre ceux qui déshonorent ce corps vénérable.

LE CHOLERA A NEW-YORK

Il y a eu cinq décès par le choléra à New-York.

Le premier a eu lieu le 6, le deuxième le 10, le troisième et le quatrième le 11, et le cinquième le 13.

Ces cas-là avaient déjà été signalés comme suspects, et on les avait isolés et étudiés.

Dans la plupart des cas la maladie a duré huit jours.

On se perd en conjectures sur l'origine de ces cas-là.

Les effets, linge et literie des victimes, ont été brûlés et les maisons sont surveillées.

Le conseil d'hygiène provincial est activement à l'œuvre et le gouvernement a ordonné au directeur des postes à Montréal de désinfecter toutes les malles venant de New-York.

Il n'aurait pas encore donné d'instructions de ce genre au bureau de postes de Québec.

Il nous semble qu'en attendant les instructions, le directeur des postes à Québec pourrait devancer les instructions de l'autorité, et faire désinfecter les malles qui peuvent nous arriver de New-York par le Québec-Central.

Quoiqu'il en puisse être il s'agit pour chacun d'être sévère à l'article de la propreté, des aliments, de la régularité de régime, et de se convaincre qu'il n'y a que ceux qui manquent aux lois élémentaires de l'hygiène, qui la plupart du temps attrapent la maladie, et aussi que la peur est un agent propagateur de première classe d'une épidémie.

Donc, propreté partout, eau pure, alimentation saine et régulière et liberté d'esprit.

A Montréal, il y a quelques années, la picote a fait de grands ravages. Elle n'était qu'à six heures de Québec où il y a eu deux ou trois cas qui ont été traités de suite avec toutes les mesures de précautions recommandées par l'hygiène, et la maladie n'a pas fait d'autres victimes.

La diphthérie nous a bien maltraités plus que la picote, et presqu'autant que le choléra. On peut donc voir jusqu'à quel point il est à propos de s'alarmer.

Si nous prenons sans délai toutes les mesures nécessaires et que nous les appliquons énergiquement, nous éloignerons le fléau, ou nous n'en souffrirons pas plus que de la picote et moins que de la diphthérie.

Avis aux autorités et aux citoyens.

LA FRANCE EN TUNISIE

Les Italiens établis en Tunisie ne sont pas contents. Ce n'est pas sans un amer regret qu'ils voient chaque année se restreindre la part du trafic italien dans le commerce extérieur de la régence.

Depuis plusieurs années, le mouvement commercial italo-tunisien tend à diminuer de plus en plus. Et, cependant, le commerce de la régence est en pleine prospérité. Il s'accroît sans cesse. Aussi les Italiens en sont d'autant plus marris que le commerce tourne surtout au profit de la France.

L'organe italien de Tunis, l'*Unione*, en est naturellement fort mécontent. L'année dernière, le trafic italien a encore diminué, tant à l'entrée qu'à la sortie. Il ne s'élève plus qu'à 7,025,000 fr., tandis que la part de la France est de 52,180,000 fr.

Société Française de Bienfaisance de Québec

Québec, 16 septembre 1892.

M. le rédacteur en chef du journal
l'Evénement

Cher Monsieur,

La Société Française de Bienfaisance de Québec tient à exprimer, par la voie des journaux, sa reconnaissance à tous ceux qui ont contribué au succès du concert de lundi dernier. Cette reconnaissance s'adresse, avant tout, à Son Honneur le lieutenant-gouverneur, qui a bien voulu nous accorder son patronage, et honorer de sa présence la représentation ; à M. Lavigne, l'éditeur de musique, à Mlle Casault, fille de l'honorable juge Casault, à MM. Raymond et Laurent qui, tous les quatre, nous ont prêté gratuitement le concours de leur expérience et de leur talent ; à M. Dessano, à Mesdemoiselles Brindamour et Jinchereau, à M. Lamontagne, dont les noms populaires ne pouvaient manquer d'exercer une grande attraction sur le public ; aux journaux français l'*Evénement*, l'*Electeur* et le *Courrier du Canada* qui nous ont ouvert pour rien leurs colonnes d'annonces, aux journaux anglais le *Morning Chronicle* et le *Daily Telegraph*, pour la réduction considérable qu'ils nous ont accordée.

Nous remercions aussi du fond du cœur la foule sympathique qui a répondu à notre appel, et nous savons d'avance que nous ferons plaisir à tous ceux qui nous ont secondé ou apporté leur obole, en leur annonçant que la recette a dépassé nos espérances, et que le public de Québec a prouvé qu'on avait raison de compter sur son cœur, quand il s'agit d'une œuvre de charité. Quant à l'amiral d'Abel de Libran et à nos braves musiciens de l'*Aréthuse* et du *Hussard*, qui ont si puissamment contribué au succès de notre entreprise, nous leur avons exprimé notre gratitude avant leur départ, et notre cœur les suit sur ces eaux, dans lesquelles se reflète leur drapeau : le drapeau de la France.

FRÉDÉRIC DE KASTNER,
Président.

E. ROUMILAAC,
Secrétaire-Trésorier.

Les aventures d'un ancien zouave à Metz

L'*Est républicain* raconte l'histoire suivante :

Un ouvrier serrurier, ancien sergent de zouaves et originaire de Nancy, qui avait trouvé de l'ouvrage à Metz, s'étant rendu à la kreisdirection pour retirer la carte de légitimation que chaque pat[illegible] exige de son ouvrier, se l'est vu refu[illegible] ces termes :

—Vous êtes Français. Avez-vous été soldat ? demanda le kreisdirector.

—Certainement, quatorze ans aux zouaves.

—Il n'y avait pas de carte pour vous. Nous n'avons pas besoin de Français ici, nous n'avons pas de travail pour eux.

Et le kreisdirector signifia à l'ancien zouave d'avoir à déguerpir au plus vite du territoire allemand.

Il est des gens au Canada qui brûlent d'envie de traiter les Canadiens-français de même façon.

Ils ne sont retenus que par la pensée que ces choses-là ici ne peuvent se faire qu'à deux.

La fin d'un Schisme

Les nestoriens

L'action de Léon XIII en Orient

Le télégraphe nous a signalé il y a quelque temps, les effets de la politique pontificale dans les provinces autrichiennes. Cette utile action s'exerce également dans tout l'Orient.

On a annoncé que les nestoriens du Kurdistan ottoman et leurs coreligionnaires habitant les provinces voisines de la Perse venaient de faire leur soumission au pape. Il y a longtemps que ce mouvement a commencé et l'évolution signalée aujourd'hui n'en est que la fin.

La France gagne à ce changement de nouveaux protégés, pas turbulents, excellents travailleurs, qui ne lui causeront aucun embarras. Sous le pontificat de Pie IX, le chef de cette importante communauté religieuse, qui porte le titre de patriarche de Babylone, fit sa soumission à l'Eglise de Rome, mais beaucoup d'évêques, de prêtres et une partie des nestoriens refusèrent de l'imiter. Une scission s'ensuivit, mais les pourparlers continuèrent entre les missionnaires catholiques et les vieux nestoriens, afin d'amener ceux-ci à se soumettre.

Les discussions durèrent des années, et elles étaient en bonne voie il y a trois ans, lorsque Elie XIII, patriarche de Babylone, quitta sa résidence pour entreprendre le long et difficile voyage de Constantinople, où il fut reçu par le sultan et le grand-vizir et eut plusieurs entrevues avec Mgr Azarian, patriarche des Arméniens catholiques. Le comte de Montebello, alors ambassadeur à Constantinople, reçut également Elie XIII, qui avait l'intention de visiter Paris. Notre ambassadeur favorisa ce désir, qui ne pouvait qu'être utile à la France, en la faisant voir grande et forte au prélat, qui remporterait dans l'Asie des impressions qu'il ferait partager à ses coreligionnaires.

Le patriarche, en quittant la capitale ottomane, se rendit à Rome présenter ses hommages au Souverain Pontife, et, de la Ville Eternelle, se dirigea vers Paris, où il demeura plusieurs jours. Chaque matin, il disait sa messe à Saint-Sulpice. Il quitta la France enchanté, et, aussitôt son retour à Babylone, soumit de nouveaux projets de réunion avec Rome aux nestoriens dissidents. L'entente se faisait peu à peu, les évêques schismatiques et leurs ouailles reconnaissaient l'autorité d'Elie XIII, et il ne restait au chef de l'ancien rite que quelques fidèles qui, à leur tour, ont suivi le mouvement.

Comme le nombre des évêques est hors de proportion avec le chiffre de la population nestorienne, il avait été d'abord question de supprimer, par voie d'extinction, la plus grande partie de ces minuscules diocèses ; mais on est revenu sur cette idée, parce que ces prélats, grâce à leur titre, font de droit partie du conseil provincial où se trouve leur évêché au même titre que les muftis musulmans, les évêques orthodoxes, les magistrats et les autres fonctionnaires des vilayets.

Comme ils sont répandus dans les vilayets de Bagdad, Bassorah, Mossoul, Diasbékir, Van, ils tiennent en échec les évêques grecs dépendant du patriarchat de Constantinople et leurs collègues Arméniens grégoriens, qui ne sont pas dévoués à la France et sur lesquels celle-ci n'a aucun droit de protectorat.

LE JUBILE PAPAL

Suivant les nouvelles reçues jusqu'ici par le comité exécutif des fêtes du jubilé épiscopal du Pape, les pèlerinages qui viendront à Rome à cette occasion comprendront 15,000 français italiens, 18,000 espagnols, 14,000 français, 3,000 autrichiens, 3,000 allemands, 4,000 belges ; le nombre exact des pèlerins anglais n'est pas encore connu.

Subitement aveugle

Quatre ouvriers qui travaillaient à Paris se rendirent chez le marchand de vin pour se rafraîchir, lorsque tout à coup l'un d'eux, nommé Kross, poussa un cri déchirant et vint heurter de la tête un bec de gaz en disant : " A moi mes amis je ne vois plus clair ! " Ses camarades, tout d'abord, croyaient à une plaisanterie, mais malheureusement ce n'était que trop vrai, Kross était devenu subitement aveugle. Les agents l'ont reconduit à son domicile, 7 place Pinel.

TRIBUNAUX COMIQUES

Il est certain que le meilleur moyen d'entrer en possession du mobilier faisant partie d'une succession future, c'est de s'en emparer du vivant même de celui qui doit vous le laisser. Seulement si le moribond que l'on croyait près d'expirer revient à l'existence et, qui plus est, à la santé, au lieu d'hériter on se trouve tout simplement en police correctionnelle sous la prévention de vol. C'est pour ce délit, assez curieux par les faits qui l'ont constitué que comparait devant la justice un madré paysan des environs de Bois-Colombes. Naudon, tel est son nom, s'avance à la barre, à l'appel de son nom, effaré, dodelinant de la tête et monosyllabant entre ses dents.

M. le président.—Vous désirez un avocat ?

Le prévenu.—Oh ! non, mon affaire est claire ; seulement je n'ai pas eu de chance, voilà tout.

D.—Nous allons voir ça dans un instant ; vous êtes prévenu d'avoir pris à votre voisin, le sieur Baudre, deux chaises, une table en bois et une petite armoire. Dans l'instruction, vous avez prétendu que vous sachant héritier de Baudre, vous avez pris les devants pendant une maladie grave qu'a faite ce dernier et vous vous êtes emparé des divers meubles que je viens d'énumérer.

R.—C'est la vérité.

—.—Vous voyez où votre empressement vous a conduit.

R.—J'ai accompli ça dans l'innocence de mon cœur ; voyant que mon pauvre ami Baudre était bien malade et ayant entendu le médecin dire qu'il ne passerait pas la semaine, je n'ai pas voulu qu'il y ait de discussion sur le testament.

D.—Quel testament ? Celui de Baudre ?

R.—Oui.

M. le président.—Mais il vous dira lui-même qu'il n'a jamais fait de testament.

Le témoin, à la barre, fait de la tête signe que non....

Le prévenu.—Je ne dis pas qu'il avait mis ça en écrit, mais seulement que, bien souvent, en causant ensemble, il m'avait dit : " Mon vieux Naudon, si je meurs avant toi, tu auras mon mobilier." Alors, pensant qu'il allait passer l'arme à gauche, j'ai pas voulu de discussion avec ses cousins.

D. Et, pour les éviter, vous vous êtes fait voleur ?

R. Si c'est ça, je vous le répète, c'est bien dans l'innocence de mon cœur.

M. le président.—La prévention n'est pas de votre avis ; elle soutient, au contraire, que, profitant de ce que Beaudre n'avait aucun membre de sa famille à côté de lui, vous avez soustrait le mobilier dans l'espoir que personne ne saurait ce qu'il était devenu.

—Le plaignant, vous savez, monsieur le président, que Naudon était tout de même un brave homme ; y pouvait y avoir confusion dans sa pensée, parce qu'en effet, quand nous causions ensemble, je lui disais toujours que je lui laisserais mon mobilier.

M. le président.—C'est possible, mais en tout cas, pas avant votre mort ?

Le plaignant.—Ah ! dame ! non.

M. le président.—Et vous étiez si peu satisfait quand vous avez eu connaissance de la soustraction dont vous aviez été l'objet, qu'immédiatement vous avez porté plainte.

Le plaignant.—Vous savez, c'est dans le premier moment ; et puis ensuite la joie que j'ai eu de ne pas y être encore resté, cette fois-ci !..

Le prévenu.—Ah ! je croyais bien que j'étais perdu tout de même (Rires).

M. le président (au plaignant).—De telle sorte qu'actuellement vous ne seriez pas loin de retirer votre plainte !

Le plaignant.—Si ça devait faire acquitter mon ami Naudon !

M. le président.—Acquitter, non ; mais le Tribunal pourrait se montrer très indulgent à son égard.

Le plaignant.—Alors je la retire, d'autant plus que je suis rentré en possession de tout mon mobilier.

Le prévenu.—Merci, monsieur, et à mon tour je te fais mon légataire universel. (Rires).

Le tribunal condamne Naudon à deux mois de prison et, sur ses bons antécédents, lui fait application de la loi du 27 mars 1891, sur l'application des peines.

F. ARSAC.

Document historique

Il paraît que Chateaubriand a eu un moment le désir d'entrer dans les ordres. Le chanoine Guillotin de Corson vient de découvrir dans un ancien registre de l'évêché de Saint-Malo le document suivant :

Gabriel Courtois de Pressigny, par la miséricorde divine et la grâce du Saint-Siège apostolique, évêque de Saint-Malo, etc.

Nous faisons connaître que le jour de la date de ces présentes lettres que nous avons promu et nous promouvons à la première tonsure cléricale, dans la chapelle de notre palais notre cher fils noble François-Auguste-René de Chateaubriand, fils de René-Auguste et de dame Apostoline-Jeanne-Suzanne de Bédée, son épouse laïque de la ville et paroisse de Saint Malo, procréés de légitime mariage, examiné et trouvé capable et idoine.

Donné à Saint-Malo, sous notre seing et notre sceau et sous la signature de notre secrétaire, l'an du Seigneur 1788, le 16e jour de décembre.

(Signé)
G., *évêque de Saint-Malo.*

Par mandement :
MET, *secrétaire.*

Chateaubriand a donc reçu une première fois la tonsure. Qu'en pensent les curieux de l'*Intermédiaire* ?

LA VIERGE DE CLAMART

On voit errer depuis quelque temps dans les bois de Clamart, au lieu dit : la Fontaine Ste-Marie, une femme d'une trentaine d'années qui suit échevelée et en chantant les routes des bois.

Personne ne sait qui elle est ni d'où elle vient. Chaque jour, vers onze heures, elle se rend au chalet bâti près de la fontaine. C'est pour elle un lieu de prédilection. Le vieux propriétaire qui l'héberge lui donne un morceau de viande crue qu'elle mange avec appétit en buvant l'eau claire du ruisseau.

C'est en vain qu'on a essayé maintes fois de la faire parler, elle se renferme dans le mutisme le plus absolu sur son passé et sa manière de vivre. Elle se contente de répondre invariablement lorsqu'on lui demande pourquoi elle erre ainsi dans les bois !

—J'aime le grand air, et si je ne couche pas dans un lit, c'est que cela m'est impossible.

Cette femme, que les braves gens des environs considèrent comme une illuminée et qu'ils appellent "la vierge de Clamart", jouit d'une certaine vénération. Le *Paris* dit qu'elle est consultée sur les maladies des enfants.

TRISTE NOYADE A L'ISLET

Une embarcation chavirée

La paroisse de l'Islet a été mise en émoi, lundi midi, par un bien triste événement.

Un jeune homme du nom de Henry Skettle, âgé de 20 ans et d'origine écossaise de passage en cette dernière paroisse a perdu la vie dans les circonstances suivantes :

La victime Henry Skettle, accompagnée de MM. Oscar Pelletier, E. Pelletier et du capt Ed. Bernier, de l'Islet faisait une promenade sur le fleuve dans une légère embarcation, lorsque à un moment donné le capt. Bernier changea de position et alla s'assoir sur le rebord de l'embarcation ; cette dernière chavira et les occupants furent précipités à l'eau.

Sans perdre son sang-froid M. Oscar Pelletier qui est un excellent nageur parvint à sauver deux de ses compagnons, mais le malheureux Skettle disparut sous les flots et malgré toutes les recherches que l'on fit on ne put retrouver son cadavre.

Pendant le sauvetage, un M. Joseph Caron de l'Islet mérita les félicitations de tous pour la part qu'il prit dans le sauvetage.

Cet événement a causé une pénible impression dans la paroisse de l'Islet.

Le tunnel de l'Ile du Prince Edouard

M. Alfred Palmer, le jeune ingénieur civil qui a fait un rapport favorable sur la construction d'un chemin de fer à travers le Labrador est aussi l'un des ingénieurs du tunnel de l'île du Prince Edouard.

M. Palmer était au St-Louis, mercredi. Interrogé sur le tunnel proposé il a dit : " Si le gouvernement se décide en faveur de la construction du tunnel, le Canada pourra se vanter d'avoir le plus grand tunnel du monde. Sa longueur dépassera huit milles et sa profondeur 110 pieds au-dessous de la mer. Ce tunnel mettra fin à la violation de l'acte d'annexion passé entre le Dominion et l'île du Prince Edouard.

De l'ouvrage fait dans le Détroit, M. Palmer dit :

" En dépit d'un courant de quatre nœuds et de tempêtes constantes, j'ai réussi à tirer du fond de la mer, à des profondeurs allant jusqu'à 104 pieds, des échantillons cylindriques qui montrent exactement la nature des formations géologiques à travers lesquelles le tunnel projeté devra passé. Ces forages d'essai ont été pratiqués à des intervalles de 500 verges les uns des autres et ont révélé un fond uniforme de *sanstone* carbonifère.

" On emploie des forets à vapeur, faisant mille révolutions à la minute. Ce foret est attaché à un trépied en fer reposant sur le fond de la mer et solidement fixé au moyen d'ancres. Un ponton avec bouilloires et pompes, est amarré le long du trépied et la vapeur et l'eau sont transmises au foret par des tuyaux flexibles. Grâce à cette invention, les travaux de perforage ne sont plus interrompus même par les fortes tempêtes.

" Le coût du tunnel serait d'environ $7,000,000, mais comme la brique nécessaire à la construction pourra être faite de la matière extraite, le coût pourrait être réduit à un prix beaucoup moindre.

M. Palmer vient justement de recevoir son brevet pour une nouvelle invention qui est destinée à révolutionner l'art du creusement des tunnels sous-marins. L'invention consiste en caissons en acier que l'on submerge jusqu'au fond de l'eau et à travers la terre jusqu'au diamètre du tunnel. Une fois les caissons installés, le forage horizontal est pratiqué à l'aise au moyen d'ouvertures latérales dans les caissons. En creusant ainsi le tunnel par section, il faut moitié de temps que par le vieux système de forage graduels commencés aux extrémités, et dans lesquels les parois sont poussés au fur et à mesure par pression hydraulique, comme la chose s'est pratiquée au percement du tunnel Ste Claire.

L'or n'est pas si précieux

Messieurs.—Il y a plusieurs saisons, j'ai fait usage de "l'Extract of Wild Strawberry," du Dr Fowler. Quelques doses ont suffi pour me guérir. C'est un remède très estimable ; il est plus précieux que l'or.—Mad. F. C. Winger, Font Hill, Ont.

LE PLUS PUISSANT
ET LE PLUS AGREABLE
DES
Toniques Reconstituants
EST LE
VIN BRAVAIS
à la KOLA, COCA, GUARANA
et CACAO REUNIS
Exiger sur le goulot de chaque bouteille, la Signature en rouge
RAOUL BRAVAIS
Pour apprecier sa valeur
CONSULTEZ VOTRE MEDECIN
DÉPOSITAIRE GÉNÉRAL:
DECARY, Phien, à MONTREAL

RIZ ! | RIZ !
COMMENT PREVENIR LE CHOLERA

Le *New-York* reproduit un article écrit par un éminent médecin français, et qui mentionne ce qui suit :

"On peut faire usage des légumes avec modération, mais le RIZ, préparé de différents manières peut aussi être employé et est très avantageux."

☞ Pour la recette, écrivez à "The Mount Royal Milling and Manufacturing Co," Montréal. Le livre de recettes sera adressé par la malle, franco.

Mount Royal Milling & Mfg Co
MONTREAL
3 août—

MANQUE DE FORCES
ANÉMIE - CHLOROSE
LE FER
BRAVAIS
Expérimenté par les plus grands médecins du monde, passe immédiatement dans l'Economie sans occasionner de troubles. Il recolore et reconstitue le sang et lui donne la vigueur nécessaire.
Se Défier des Imitations et Contrefaçons.
Exiger la signature R. BRAVAIS imprimée en rouge
DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES.
Gros : 40 et 42, Rue Saint-Lazare

Automne 1892
JE PRENDS PLAISIR D'ANNONCER que je ferai une OUVERTURE DE
CHAPEAUX GARNIS
Les Dernières Nouveautés pour la Saison
Mardi, le 20, Mercredi, le 21, Jeudi, le 22, Septembre
☞ Une visite est respectueusement sollicitée.
TELEPHONE 145
F. SIMARD,
137 RUE ST-JOSEPH

☞ REDUCTION !!
NOUVELLES REDUCTIONS cette semaine sur les Châles Indiennes et Etoffes à Robes.
De grands avantages sont offerts aussi sur nos Cachemires noirs et Henrietta.
Le département des modistes, concernant Rubans, Plumes et Chapeaux sont réduits à MOITIE PRIX.
Modistes et Tailleurs de première classe. Coupe garantie
H. & O. GAGNON
183, RUE ST-JOSEPH, Vis-à-vis l'Eglise St-Roch
10 mai—6m.

Les Besoins de la Dyspepsie
Une Nourriture Fortifiante et d'une Digestion facile
Une Nourriture qui possède ces qualités essentielles est
JOHNSTON'S FLUID BEEF
Il contient toutes les vertues du bœuf, est facilement digéré et l'assimilation parfaite ne requiert qu'une quantité minime d'énergie vitale.

Pharmacie St-Roch
TOILETTE DES DAMES
LA :-: FRISETTINE !
LA FRISETTINE pour faire tenir et friser les cheveux. Le vent, l'humidité et la transpiration n'ont aucun effet sur la frisette du moment que vous vous servez de la FRISETTINE. Les cheveux sèchent en 10 minutes et les frisettes restent dures et belles et se conservent longtemps sans que l'on soit obligé de recommencer à se friser tous les jours avec des fers chauds, rougis, qui brûlent les cheveux, les font tomber et détruisent la chevelure dans un court espace de temps.
Protégez donc votre chevelure au moyen de la FRISETTINE qui est réellement une découverte des plus utiles.
J.-B. MORIN & CIE,
PHARMACIENS,
No 161, rue St-Joseph, St-Roch, Québec

CAPSULES COGNET
A L'EUCALYPTOL ABSOLU IODOFORMO-CRÉOSOTÉ
MÉDICAMENT SANS RIVAL POUR LA GUÉRISON DES
TOUX OPINIATRES * BRONCHITES * CATARRHES
LARYNGITES * MALADIES DE POITRINE
Exiger les véritables CAPSULES COGNET portant sur l'étiquette la signature de l'Inventeur
Paris, 4, Rue de Charonne. - Québec : MORIN ET Cie, et toutes pharmacies.

HYGIÈNE DE LA BOUCHE
PATE DENTIFRICE
APPROUVÉE PAR LA SOCIÉTÉ DE MÉDECINE DE FRANCE
LA CRÈME DENTIFRICE
sans en [illegible] l'émail.
Arrête la Carie dentaire
PARFUME LA BOUCHE
L. MASSE, Pharmacien de 1re classe, Vendôme, France.
Agents pour le Canada : LAVIOLETTE & NELSON à MONTRÉAL

SEL A BEURRE

REGISTERED
TRADE MARK
HIGGIN'S
EUREKA
FINE SALT
IN PURE LINEN SACKS
MANUFACTURED EXPRESSLY FOR
DAIRY & TABLE USE
CHESHIRE
ENGLAND.

Si vous vous proposez de prendre part à un concours quelconque, servez vous pour vos beurres ou vos fromages
Du Sel 'ASHTON'
—ET DU—
Sel 'EUREKA'
De Higgins
Ce sera le plus sûr moyen de remporter un premier prix.

ASHTON'S
FACTORY FILLED
ENGLAND.

LA COMPAGNIE CHINIC, QUEBEC.
12mai.—4m. Agents exclusifs pour toute la région de Québec
FRANCIS D. MOULTON & CO. Agents généraux pour les Etats-Unis et le Canada, Broadway, 29. a New-York.

Le Hachoir "OHIO"
Avec roue d'air patentée, Couteau, Levier conducteur

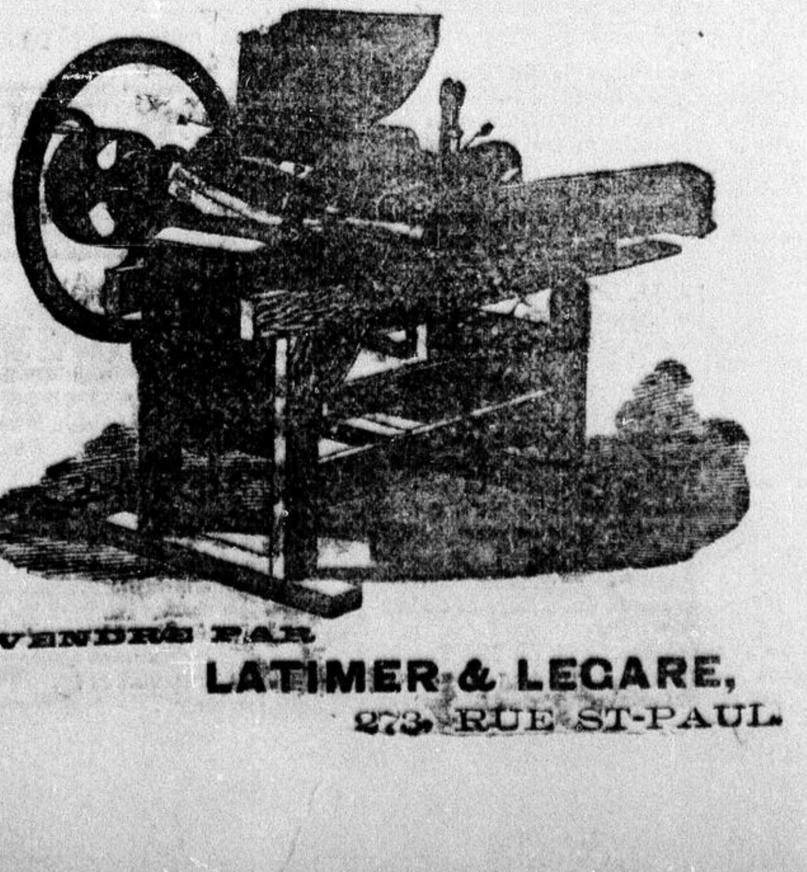

A VENDRE PAR
LATIMER & LEGARE,
273, RUE ST-PAUL.

QUEL EST L'ARTICLE

reconnu de vrai mérite possédant toutes les qualités requises pour la toilette des cheveux des dames et des messieurs, qui calme l'irritation et les démangeaisons du cuir chevelu ; qui nettoie la tête et renforcit les cheveux, et qui a la précieuse qualité de rendre aux cheveux gris leur couleur naturelle, et qui donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, c'est le 2)

RENOVATEUR PARISIEN

—DE—

LUBY

Chez tous les Chimistes, 50 cents

17 juin.

Les Malades connaissent-ils les Remèdes de Racicot ?

Ils sont bien rares les malades qui ne connaissent pas les Remèdes Sauvages de J. E. P. Racicot, mais il arrive quelquefois qu'ils ignorent si ces remèdes peuvent guérir toutes les maladies indistinctement. C'est pourquoi nous croyons de notre devoir de faire connaître à tous ceux qui souffrent, quelleque soit la maladie qui les tient ainsi en souffrance, les remèdes de J. E. P. Racicot sont si efficaces qu'ils peuvent guérir toutes les maladies indistinctement. Il n'y en a pas une seule qui puisse résister à l'efficacité de ces précieux composés d'HERBES et de RACINES. Si toutefois il arrivait que la maladie serait incurable, les malades ne devraient pas hésiter un seul instant à faire usage de ces fameux Remèdes Sauvages, car ils seront toujours certains d'en éprouver un grand soulagement. Avant que de vous laisser aller au découragement, rendez-vous à Québec et procurez-vous ces remèdes qui ont déjà guéri des milliers et des milliers de malades. Sachez que vous ne les trouverez qu'à l'*Enseigne du Gros Sauvage*, chez

J. E. P. RACICOT

No 25, rue St-Joseph, Québec

MARQUE DE FABRIQUE

GRAND G

Guérissez vous vous-même.

Demandez votre pharmacien pour une bouteille de Grand G. Le seul remède non-empoisonné pour toutes les émissions factices et les maladies privées des hommes et les débilités particulières aux femmes. Il guérit dans quelques jours sans l'assistance ou la publicité d'un médecin.

Le Remède Américain Universel.

Fabriqué par
The Evans Chemical Co.
CINCINNATI, OHIO.
E. U. A.

PRIX $1.00

PILULES DU Dr WILLIAMS ROSES POUR PERSONNES PALES

NE SONT POINT un médicament purgatif, mais bien une préparation réparatrice du sang, et un tonique reconstituant. Elles fournissent, en effet, tous les éléments de vitalité nécessaires au sang, guérissent toutes les affections provenant de la pauvreté ou de la trop grande fluidité aqueuse du sang, ou des humeurs viciées qui s'y trouvent, donnent ton et vigueur au sang et au système entier que les travaux excessifs, les fatigues, mentales, la maladie, les excès et les indiscrétions de toutes sortes ont épuisé. Leur action spécifique se fait sentir principalement sur le système génerique de l'homme et de la femme, auquel il rend leur vigueur perdue. Il corrige et régularise en même temps toutes irrégularités et suppressions dans le fonctionnement de ces organes.

TOUT HOMME qui s'aperçoit que ses facultés mentales sont appesanties ou s'en vont, ou que sa puissance physique s'affaiblit, devrait faire usage de ces pilules. Elles lui rendront ses forces perdues, soit physiques, soit mentales.

TOUTE FEMME devrait en fair usage. Elles guérissent efficacement toutes ces suppressions, et toutes ces irrégularités qui amènent inévitablement une maladie, si on les néglige.

LES JEUNES GENS devraient avoir recours à ces Pilules. Elles guériront toutes les suites des excès et des folies de jeunesse, et rendront la vigueur à tout le système.

LES JEUNES FILLES devraient également les employer. Ces Pilules assurent la régularité de la menstruation.

En vente chez tous les pharmaciens, ou envoyés sur réception du prix (50c la boîte), en s'adressant, THE Dr. WILLIAMS MED. CO., Brockville, Ont.

BEHAN BROS.

Importation de

Marchandises Sèches

POUR LES TOURISTES

Châles et Couvertures de voyage.
Straps, porte-manteaux, etc.
Parapluies pour dames et messieurs.
Imperméables de tout genre.
Valises, sacs de voyage.
Serviettes de bains.
Habillements de bains.
Gants de kid et de soie.
Vêtements de dessous en fil, en soie et en gaze.
Bas et demi-bas en soie et en fil.

Behan Bros,
RUE BUADE.

GEO. T. PHILLIPS

11, Rue St-Jean

Plombage sanitaire, Drainage et Ventilation

UNE SPECIAL-TE

CHAUFFAGE A L'EAU CHAUDE ET A la vapeur de maisons privées et édifices publics d'après les derniers principes.

Poseurs d'appareils pour closets, Syphons, Bains et un assortiment complet de marchandises du ressort du plombage, tuyaux à gaz. Stock constamment en mains.

☞ Attention prompte. Bon ouvrage et prix modérés garantis.

Quebec Brass Foundry.

28 juinn-o. 3f s.—

Guérison du DIABÈTE

Q U I P E S

LE VIN URANÉ Pesqui

Fait diminuer de 1 gr. par jour Le SUCRE DIABÉTIQUE

Dépositaires à Québec : Dr Ed. MORIN & Cie

Vente en gros : PESQUI, Bordeaux.

La Salsepareille d'AYER

Est supérieure à toutes les autres préparations se disant dépuratifs du sang, parce que le principal ingrédient employé à sa fabrication est l'extrait véritable de la racine de salsepareille de l'*Honduras*, la variété la plus riche en propriétés médicales.

Guérit le Catarrhe

Aussi, parce que la Bardane Jaune est cultivée expressément pour la Compagnie et est toujours fraîche et de la meilleure qualité. Avec un soin égal et judicieux, chacun des autres ingrédients est choisi et combiné. Elle est

La Médecine Supérieure

parce qu'elle est toujours la même, en apparence, goût et effet. Elle est grandement concentrée, et de petites doses seulement sont nécessaires. Elle est, en conséquence, le dépuratif du sang le plus économique qui existe. Elle rend les aliments nutritifs, le travail agréable, le

Guérit LES SCROFULES

sommeil réparateur et la vie pleine de bien-être. Elle recherche toutes les impuretés dans le système et les expulse sans faire de mal par les voies naturelles. La Salsepareille d'AYER donne à la démarche l'élasticité, aux vieillards et aux infirmes, la santé, les nouvelles forces et la vitalité.

La Salsepareille d'AYER,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes. Prix $1; six flacons, $5.

Elle en a guéri d'autres, elle vous guérira.

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE.—Maison et magasin à vendre, 2 rue St-Joseph, entre la rue Dorchester et le marché Jacques-Cartier, 2 étages, et tout français. PRIX : $3000. Conditions faciles.
S'adresser à ANT. DASSYLVA, marchand et manufacturier de chaussures, 182 rue St-Joseph, St-Roch. 29 juillet—n-o

A VENDRE.—Une bonne maison en brique, contenant deux logements de dix appartements chacun, avec améliorations modernes, grande cour et hangard. Le tout en parfait ordre. Terrain faisant les coins des rues Ste-Marguerite et St-Hélène.
S'adresser au No 171, rue Ste-Marguerite, St-Roch. 11 juin—n-o.

Logement et Magasin à louer Nos 133 et 135, rue St-Paul, vis-à-vis la maison Renaud.
S'adresser à J. A. MAILLOUX, No 57, rue de la Couronne. 4 juin—n-o.

A LOUER.—Maison meublée sur l'Avenue des Erables.
S'adresser à G. H. BURROUGHS, No 96, rue St-Pierre, Québec. 27 mai—n-o.

MAGASIN A LOUER.—No 256, rue du Roi, en face du Marché Jacques-Cartier, à louer à bonnes conditions.
S'adresser au No 250, rue du Roi. 16 mai—n-o.

A LOUER.—Dans la Bâtisse de l'Union St-Joseph, au No 261, rue St-Joseph, pour réunion de société, concerts, soirées, etc., une grande SALLE de 40 par 60, une de 30 par 40 et deux de 20 par 30, à très bonnes conditions.
S'adresser à J. E. MARTINEAU, Président de l'Union St-Joseph à St-Roch. 19 avril—n-o.

Ecole Vétérinaire

DE QUEBEC

(Ecole Officielle Française)

LES COURS A L'ECOLE VETERINAIRE de Québec commenceront le MARDI, 4 Octobre prochain.

La durée du cours complet est de trois années.

Le gouvernement de la province met à la disposition des jeunes gens quinze bourses qui donnent aux titulaires le droit de suivre tous les cours gratuitement excepté la dissection.

PRIX DE LA PENSION, $60 par année, payable d'avance.

S'adresser au Département de l'Agriculture à Québec, ou au

Dr J. A. COUTURE, D.M.V.,
Directeur,
3 sept.—6 sem. 49, rue Desjardins, Québec.

Assurez-vous contre le Feu avec la

COMPAGNIE D'ASSURANCE

PHŒNIX

DE HARTFORD

(ETABLIE EN 1854)

Capital en Argent ... $2,000,000 00
Dépôt au Gouvernement du Canada ... 139,860 00
Actif pour répondre aux pertes par incendie ... 5,676,386 79
Réclamations payées depuis l'organisation de la Cie ... 39,027,738 02

SUCCURSALE DU CANADA

Bureau Principal : MONTREAL

GERALD E. HART,
Gérant Général

J. G. BRUNEAU, Agent Général
J. C. TESSIER, Agent Spécial.
ELIE NOEL, Agent pour le Quartier St-Sauveur
BUREAU DU JOUR : 65, rue St-Pierre, B.-V
BUREAU DU SOIR : 368, rue du Roi, St-Roch.
21 Juin— TELEPHONE 814

J. B. R. DUFRESNE

Médecin-Chirurgien

Docteur en Médecine de l'Université-Laval, Élève des Hôpitaux de Paris.

CABINET DE CONSULTATIONS :
171, Boulevard Langelier.
Près de l'Hôpital Général.

Heures de Consultations : De 10 à 12 hrs a. m. De 2 à 4 hrs p. m. De 7 à 8 hrs p. m.

SPÉCIALITÉ : CHIRURGIE. 29 août

MALADIES D'ESTOMAC «Vin Chassaing»

Burdock Blood Bitters

GUERIRONT OU SOULAGERONT
ETAT BILIEUX, HYDROPISIE,
DYSPEPSIE, PALPITATION
INDIGESTION, DU CŒUR
JAUNISSE, ACIDITE DE L'ESTOMAC
ERESIPELE, SECHERESSE
HERPES, DE LA PEAU
GASTRALGIE,
ETOURDISSEMENTS, MAL DE TETE
et chaque espèce de maladie résultant du dérangement du FOIE, des ROGNONS, de l'ESTOMAC, des INTESTINS ou du SANG ou DESORDRE

T. MILBURN & Co., Propriétaires, TORONTO.

Seconde Edition

LE BRIGANDAGE EN ITALIE

Troupes de brigands bien organisées

Elles vivent du produit de leurs crimes

Une lettre d'un brigand

Londres, 16.—Le correspondant du *Times* à Rome envoie à ce journal des détails curieux sur le brigandage en Italie. C'est un fait patent, dit-il, que le brigandage s'accroît non seulement en Sicile, mais encore sur la terre ferme. Dans les provinces du nord, jusqu'aux frontières des anciens Etats du pape, les gens sont aussi en sûreté qu'en Angleterre. Mais aux environs de Viterbe, dans la campagne de Rome, dans le voisinage de Corneto, dans la province de Rome, à 12 milles au nord de Civita Vecchia et même à 20 milles à peine de Rome, les brigands qui vivent dans les forêts prélèvent leur tribut sur les propriétaires des environs et volent les voyageurs.

Il en est de même entre Velletri, situé sur une hauteur près des marais Pontins, et Terracine, à l'extrémité de ces mêmes marais. Pas de sûreté non plus entre Palestrina et Velletri. Toutes ces localités sont comparativement peu éloignées de Rome.

C'est un fait bien connu que depuis vingt ans il y a des brigands qui demeurent à Viterbe et y vivent du produit de leurs crimes. On ne fait rien pour mettre ordre à cet état de choses. Quelques-uns même de ces brigands se posent en réformateurs de la société. L'un d'eux a écrit à un journal à Rome une lettre datée de Caltanisetta, ville de Sicile, et renfermant cinq francs destinés à quelque œuvre de charité. Dans sa lettre, le brigand, parlant de son métier, dit qu'il ne vole jamais le pauvre, mais le riche seulement.

Il ne regarde pas non plus le couteau comme l'arme la plus convenable pour délivrer le monde des personnes qui ont le malheur d'être riches et qui tombent entre ses mains : il s'est fait une règle, dit-il, de ne jamais poignarder quelqu'un : le pistolet vaut mieux ; c'est avec cet arme qu'il tue ses victimes. Il décrit avec onction une scène à laquelle il venait d'assister, savoir l'assassinat de M. Billoti, tué à coups de fusil et rôti à petit feu. L'infortuné M. Billoti a subi des tortures sans nom parce que la rançon qu'on avait demandée pour lui n'était pas arrivée au jour et à l'heure dits.

Une dépêche adressée au même journal de Pérouse, ville de l'Italie centrale, porte que le brigandage ne se borne pas à la Sicile et aux anciens Etats pontificaux. Des vols à main armée ont eu lieu dans l'ancienne Toscane, la partie la plus tranquille de l'Italie jusqu'à présent.

Le grand journal de Londres a publié sur ce sujet un article de fond dans lequel il stigmatise le pouvoir exécutif qui souffre que des crimes de ce genre demeurent impunis. Il conseille aux touristes de prendre note des localités dangereuses et de s'en éloigner.

Rome, 16.—Le *Fanfulla* s'occupe des "opérations" des brigands et dit que l'impunité qui semble assurée à leurs derniers attentats et l'énorme butin qu'ils ont pu emporter sans être molestés le moins du monde a encouragé la propension du brigandage dans toute l'Italie.

La France et l'Italie

Les fêtes à Gênes

Gênes, 16.—Une députation de la société démocratique de Gênes et de la Ligurie a rendu visite au vaisseau-amiral de l'escadre française. L'objet de cette députation était de présenter solennellement à l'amiral Rieunier une adresse signée par trois cents sociétés ouvrières et contenant les expressions les plus chaleureuses de sympathie et d'admiration pour la nation française.

L'amiral Rieunier se trouvant absent du vaisseau à ce moment, l'adresse a été remise à l'officier commandant par le président de la société, lequel avait combattu comme officier d'état-major dans l'armée française contre les Prussiens en 1870.

En présentant l'adresse, il a dit : "Les ouvriers de Gênes offrent cette adresse à l'amiral Rieunier comme un gage de fraternité entre la France et l'Italie. Les Liguriens se souviennent du rôle vraiment fraternel que les Français ont tenu en 1859."

Les membres présents de la presse italienne ont donné un grand banquet aux journalistes étrangers qui étaient venus à Gênes.

A leur départ pour Monza, le roi et la reine ont été une fois de plus fort acclamés par la foule. Le roi en partant a donné 50,000 francs pour les pauvres.

La France et les Etats-Unis

La grande parade navale à New-York

Paris, 16—Un haut fonctionnaire du ministère de la marine a dit à un représentant de la Presse associée que l'état-major étudie la question relative à l'escadre française, qui doit être envoyée aux Etats-Unis pour prendre part à la parade navale projetée à New-York, à l'occasion des fêtes en l'honneur de Christophe Colomb. Il n'a pas encore été décidé quels vaisseaux seront envoyés. Mais on peut être sûr que la France sera bien représentée en cette circonstance.

Le canal de Panama

L'organisation d'une nouvelle compagnie

Paris, 16—Le représentant de la Presse associée a eu une entrevue au sujet du canal de Panama avec le rédacteur en chef du *Paris*, l'un des principaux journaux de la capitale.

"Il est bien vrai, lui a dit le journaliste français, que la Compagnie du canal de Panama a conclu avec M. Hiélard, vice-président de la chambre de commerce, un accord ayant pour objet l'organisation d'une nouvelle compagnie. Le contrat a été approuvé par le tribunal de commerce."

M. Hiélard veut prouver que le canal peut être fait ; il a l'intention de le livrer au trafic sur une longueur de 45 kilomètres. Après cela il pourra se procurer l'argent nécessaire pour finir l'ouvrage.

Obsèques du Métropolitain de l'église anglicane du Canada

Fredericton, 15.—Les obsèques du Métropolitain ont eu lieu hier au milieu du plus grand concours de citoyens, sans distinction de races et de croyances, qui se soit jamais vu en cette ville. On était venu de tous les points du pays pour rendre les suprêmes hommages au vénérable évêque.

L'évêque Courtney de la Nouvelle-Ecosse, marchait en tête de la procession avec l'évêque Kingdon, le successeur du lord évêque Medley.

Après les funérailles il y a eu un meeting auquel il a été question de faire ériger un monument à la mémoire du défunt.

LE CHOLERA

IL ATTEINT LES IMPRUDENTS

Inoculation du vaccin cholérique à un journaliste

Il va à Hambourg faire l'épreuve du vaccin

La situation a New-York

Berlin, 16.—D'après une statistique faite avec soin, il paraît que, au plus fort de l'épidémie à Hambourg, une personne sur mille est atteinte et que la moitié des personnes atteintes guérissent.

L'épidémie en Europe ne frappe, dans le fait, que les classes ouvrières, ceux qui ne s'inquiètent pas de ce qu'ils boivent et mangent, et aussi ceux qui souffrent de bronchite et d'indigestion chronique.

Les autopsies faites à St-Pétersbourg sur des victimes du choléra prouvent dans la plupart des cas l'existence de maladies chroniques de l'estomac. Un médecin renommé dit à ce sujet : "On peut en toute sûreté affirmer qu'un estomac sain est à l'épreuve du choléra. A dire vrai, on n'attrape le choléra que si on le veut bien."

Paris, 16.—Le correspondant spécial du *New-York Herald* a reçu la seconde inoculation du vaccin du choléra. Les effets ont été à peu près les mêmes qu'après la première inoculation, seulement plus intenses, le vaccin étant plus fort. Il est resté vingt-quatre heures sans pouvoir prendre autre chose que des aliments liquides.

M. Stanhope se propose, aussitôt qu'il sera complètement remis, de partir pour Hambourg et Altona et de se mêler aux cholériques. Il veut faire l'épreuve complète de la valeur du vaccin trouvé par M. Haffkine. M. Pasteur, qu'il avait consulté avant l'opération, voulait d'abord le dissuader de s'exposer inutilement. L'inoculation par injection, dit-il, ne donne pas une immunité absolue. Mais il s'est rendu à ses raisons, exprimant la plus grande confiance dans l'efficacité du vaccin.

Londres, 16—Six rats de navire venant d'un district infecté d'Anvers, ont été débarqués à Dover mercredi, du steamer *Apollo*. On n'a fait aucune opposition à leur débarquement et les six individus sont partis pour Londres. Le bureau sanitaire a été notifié, et lorsqu'ils sont arrivés à Canterbury, ils ont été arrêtés et mis en quarantaine.

On rapporte qu'un homme souffrant d'indispositions cholériques a été transporté à l'hôpital à Middlesboroug. Il avait été débarqué du steamer *Amazona* qui est arrivé de Bilboa. Le steamer a été désinfecté.

Hambourg, 16—Il y a eu mercredi 204 nouveaux cas et 83 mortalités.

New-York, 16—Quatre personnes sont encore en observation. Les bains publics ont été fermés. Il y a eu une baisse sur le marché hier après-midi lorsqu'on a rapporté de nouveaux cas de choléra.

Les membres du bureau de santé sont d'opinion que le choléra ne sévira pas à l'état d'épidémie en cette ville.

Un peu avant cinq heures hier après-midi, le président Wilson, du bureau de santé, a publié un bulletin annonçant que Mary Conterty, âgée de 19 ans, vient d'être rapportée malade du choléra au quatrième étage du numéro 692 de la seconde avenue et qu'elle sera transportée sans délai à l'hôpital flottant.

"Les médecins du conseil d'hygiène, dit un journal de New-York, reconnaissent eux-mêmes qu'il leur a été impossible de remonter à l'origine de la maladie et de découvrir comment les victimes l'ont contractée. Or, le choléra asiatique ne peut pas se déclarer spontanément ; il faut qu'il ait été importé. Ensuite, et ceci est très important, dans aucune des maisons où sont mortes les prétendues victimes et dont la plupart sont habitées pourtant par de nombreuses familles, il ne s'est produit jusqu'à présent aucun nouveau cas.

"Il est donc très possible, en somme, que les docteurs Briggs et Dunham aient commis une erreur très facile à faire, et aient pris des cas de choléra sporadique, comme il s'en produit tous les étés, pour des cas de choléra asiatique. Les médecins de la Quarantaine dont les capacités et l'expérience sont universellement reconnues, et qui ont été chargés d'étudier les cas qui se sont produits à bord des steamers venant de Hambourg où sévit incontestablement le choléra asiatique, n'ont cependant pas osé se prononcer sur la nature des cas qui se sont manifestés dans la rade et qui ont entraîné la mort."

Montréal, 16—Hier matin, il y a eu réunion du comité d'hygiène et il a été décidé de prendre les mesures les plus énergiques pour se protéger contre l'épidémie qui vient d'éclater à New-York, et la dépêche suivante a été adressée au ministre de l'Agriculture :

Montréal, 15 sept. 1892.

A l'hon. JOHN CARLING,
ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Le Comité Central de santé, siégeant actuellement, désire savoir quelles précautions seront prises à la frontière par le gouvernement, pour empêcher cette province de communiquer directement avec la ville de New-York, où, il y a déjà eu, comme vous le savez, cinq décès causés par le choléra. Vous êtes prié de répondre immédiatement.

E. PELLETIER,
Sec. du comité Central d'hygiène.

(Réponse)

Dr E. Pelletier,
Secrétaire du comité
central d'hygiène,
Montréal.

Nous nous proposons de publier immédiatement une proclamation à l'effet de rendre les règlements de la quarantaine applicables aux ports maritimes non organisés à cet effet et à tous les ports de l'intérieur. Par cette proclamation les officiers de douane deviendront des officiers de quarantaine avec pouvoir d'employer des médecins et de refuser l'entrée pour des raisons suffisantes.

JOHN CARLING.

Quarantaine, 16—Le steamer *Bohemia* est attendu avec anxiété par les autorités sanitaires. On prétend que l'épidémie fait de grands ravages à bord.

Ottawa, 16—Le cabinet a décidé, hier, d'établir une quarantaine sévère sur tous les points de la frontière où les convois de chemins de fer entrent des Etats-Unis au Canada. Plusieurs médecins inspecteurs seront nommés. Si la situation s'aggrave, le gouvernement étudiera soigneusement l'oportunité de prohiber l'entrée en Canada des convois de chemins de fer.

Avez-vous des Cors ?

Procurez-vous à la pharmacie Larue, coin des rues St-Joseph et de l'Eglise, les emplâtres de Abbott et vous les ferez disparaître en deux ou trois jours.

Le drame de Cornwall

Enquête et verdict

Cornwall, 16—L'enquête sur la mort du policier John B. Davy a commencé au Palais de Justice à dix heures, mardi matin, devant le coroner Hamilton, mais on a ajournée l'enquête au lendemain matin, à dix heures, afin que le prisonnier soit présent à l'enquête.

A neuf heures et demie, hier matin, le prisonnier, accompagné de deux constables, a fait son entrée dans la salle d'enquête qui était bondée de monde.

La Couronne était représentée par M. James Dingwall et M. Jas Leitch, C. R., occupait pour la défense.

Les témoignages de Louis Lefaivre et du constable Clark ont été entendus et les jurés, après une courte délibération, ont rendu le verdict suivant :

"Que James Slavin, alias McMahon, a malicieusement et félonieusement tué John R. Davey, constable de Cornwall, le 6 septembre 1892."

Ce verdict a laissé Slavin absolument indifférent.

Un meurtrier condamné

A vingt ans de prison

Brampton, Ont., 15.—James B. Lundy, accusé du meurtre de sa femme, a été condamé à vingt ans de détention au pénitencier de Kingston, aux assises qui siègent actuellement. C'est au mois d'avril dernier que Lundy a commis son crime.

Il paraît que c'est la jalousie qui a été le mobile de ce meurtre.

La femme de Lundy était à entretenir des visiteurs, quand celui-ci l'appela dans la cuisine et lui tira trois balles.

La pauvre femme s'affaissa sur le sol, atteint au cœur.

Malgré les preuves évidentes d'un meurtre, le jury a rendu un verdict d'homicide, que le juge a blâmé sévèrement. Lundy est actuellement dans sa quarante-cinquième année.

Respect au drapeau

Halifax, 15—Il vient de se dérouler une curieuse affaire à Halifax. Un certain monsieur est venu porter une plainte au poste central contre l'officier de police Sworning, parce que celui-ci dans une procession de société de tempérance catholique, aurait insulté le drapeau anglais qui figurait dans la procession, tandis que le même homme de police se découvrait respectueusement devant le drapeau américain.

Sur la demande à ce déloyal sujet de la reine pourquoi il en avait agi ainsi, il répondit que jamais il ne lèverait son chapeau devant un drapeau anglais. De là la colère saxonne du porteur de la plainte, qui prétend que cet homme n'est pas digne de figurer dans la liste des hommes de police de Sa Majesté.

Le vin de Quinium Labarraque est un médicament de composition déterminée, riche en principes toniques et fébrifuges, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter. C'est le vin de quinquina à son maximum de puissance et de concentration.

De nombreuses expériences ont été faites sur l'emploi du Quinium comme tonique et fébrifuge, et les résultats ont été des plus concluants.

"Le Quinium Labarraque est d'une efficacité réelle pour la guérison des fièvres intermittentes rebelles et comme reconstituant des forces. C'est un excellent remède." (*Formulaire de thérapeutique.*)

Nota.—En raison de sa richesse en principes actifs, ce vin est d'un prix modéré et moins cher que les produits similaires. Dans toutes les pharmacies.

Remède excellent

Messieurs,—J'ai six enfants et j'ai fait usage de l' "Extract of Wild Strawberry" du Dr Fowler depuis plus de douze ans dans tous les cas de diarrhée et autres maladies d'intestins et ce remède n'a jamais failli.

Aux Dames

Si vous voulez avoir un teint clair, frais, transparent et exempt de tumeurs, taches, pustules, boutons et une belle peau douce, faites usage des

PERLES DE LA SANTE

Du vieux Docteur Gordon

Elles guérissent toutes les suppressions et irrégularités et donnent une beauté régulière aux femmes.

Elles créent un nouveau sang rouge et riche qui donne aux joues une couleur cramoisie. Les pertes épuisantes cessent. L'haleine devient douce et sanitaire. La prostration nerveuse disparaît. Les yeux deviennent brillants et la vue forte. L'esprit devient élastique et vivace. La peau s'éclaircit et la femme qui était atteinte de prostration nerveuse devient une femme nouvelle.

Ces perles ne doivent pas être prises pendant les premiers quatre mois de la grossesse.

Prix $1. Six paquets $5. Envoyés par la poste, scellés avec soin, en recevant le montant. Ecrivez pour avoir des circulaires.

Adressez :

Queen Medecine Co
MONTREAL.

A VENDRE PAR J. E. ROY,
Pharmacien.
16 juillet— 109, rue St-Jean.

LA LOTERIE

—DE LA—

Province de Québec

Autorisée par la Législature

VALEUR DES LOTS

$52,740.00

Tous les Lots sont tirés à chaque Tirage

Les Tirages ont lieu le 1er et 3me Mercredi de chaque mois

Rappelez-vous que le gros Lot est de

$15,000

Prix du BILLET $1.00

DO.........................25 cts.

Pour $1 vous pouvez gagner $15,000
Pour $1 vous pouvez gagner 5,000
Pour $1 vous pouvez gagner 2,500
Pour $1 vous pouvez gagner 1,250

Il y a aussi un grand nombre de lots de $5, $10, $15, $25, $50, $250 et $500 au total de $28,990.

N'oubliez pas que votre billet, gagnant un lot quelconque parmi les lots tirés un par un, peut aussi gagner un des lots approximatifs de $25, $15 et $10, et avoir droit en outre à un lot de $5, s'il se termine par les deux derniers chiffres de l'un des deux premiers gros lots.

S. E. LEFEBVRE,
Gérant,
81, rue St-Jacques, Montréal
Janvier—no

DEMANDEZ A VOTRE PHARMACIEN

LA CELEBRE PREPARATION CONTRE LA FAIBLESSE

ANCHOR-WEAKNESS-CURE

—OU—

REMEDE "ANCHOR" CONTRE LA FAIBLESSE

CE nouveau remède est le Tonique reconstituant le plus complet qui ait été jusqu'ici offert à tous ceux qui sont faibles. Ainsi, ceux qui souffrent des poumons—(consomption) ; de l'estomac (dyspepsie sous toutes les formes) ; de pauvreté ou impureté du sang ; tous ceux qui relèvent de maladie, les convalescents devront faire l'essai de ce puissant tonique qui renferme tous les éléments nécessaires à la Nutrition et à la Reconstitution des tissus et du sang. C'est donc la Véritable Médecine fortifiante de la famille, et elle convient également à l'Homme Faible, à la Femme Faible, aux Jeunes Personnes faibles, aux enfants faibles. Le "REMEDE ANCHOR" s'adresse à tous les genres d'épuisement, de débilité, et il est appelé à combattre avec succès cette grande plaie des familles : La Faiblesse.

N. B.—Le "REMEDE ANCHOR" est la meilleure médecine que l'on puisse prendre pour se protéger contre le choléra et les affections de la saison des chaleurs.

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

Dr FOWLER'S
EXT OF
WILD
STRAWBERRY
CURES
COLIC
CHOLERA
CHOLERA-MORBUS
DIARRHOEA
DYSENTERY
AND ALL
SUMMER COMPLAINTS
of
CHILDREN or ADULTS
Price 35 CTS
BEWARE OF IMITATIONS

AVIS

—Nouveaux Manteaux et Gilets
—Nouvelles Etoffes pour Manteaux
—Nouveaux Costumes
—Nouvelles Etoffes à Robes
—Nouveaux Chapeaux en Castor et en feutre

Ces Marchandises, dernières nouveautés pour le commerce d'automne, sont justement reçues et offertes en vente chez
GLOVER, FRY & CIE.

Bas et Vêtements de dessous, pour Dames, Messieurs et enfants.
Laine à tricoter de Baldwin.
Laine Mérino et Lady Betty, etc.
GLOVER, FRY & CIE.

DEPARTEMENT DU TAILLEUR

Nouveautés pour le Commerce d'automne

ETOFFES nouvelles pour habits et pardessus.
ETOFFES nouvelles pour habillements complets.
Nouveaux TWEEDS pour Pantalons, etc.
Achetés directement des Manufacturiers

Qualités supérieures, Prix satisfaisants.

☞ Commandes exécutées avec soin et promptitude, suivant l'art de la mode.

Glover, Fry & Cie

Pianos

—ET—

Orgues

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT A QUEBEC, provenant de fabriques canadiennes et américaines, est les éditeurs

Bernard, Fils & Cie

Le choix se compose des marques de fabriques de renoms suivants :

Hallet, Davis & Co ... Boston
Schubert Piano Co ... New-York
O. Newcombe & Co ... Toronto
Mandelsohn Piano Co ... Toronto
Evans Brothers ... Ingersoll
Uxbridge Piano Co ... Uxbridge

HARMONIUMS

THOMAS ORGAN CO ... Woodstock
DOHERTY & CO ... Clinton
W. BELL & CO ... Guelph
UXBRIDGE ORGAN CO ... Uxbridge

Deux superbes Pianos d'occasion

En parfait ordre et à très bas prix, fabriqués par EVANS BROS PIANOS et R.S. WILLIAM & SON. Ces pianos ont été quelque peu en usage. Ils sont néanmoins en parfait ordre et ne cèdent en rien à ceux qui sortent de la manufacture. En considération des montants d'argent que nous avons reçu sur ces pianos, nous pouvons les vendre beaucoup au-dessous de leur valeur actuelle et avec une garantie.

Instruments de Cuivre et à Cordes

Seule agence autorisée à Québec de la célèbre Machine à coudre sans rivale

LA DOMESTIC
De NEW-YORK

Bernard, Fils & Cie
EDITEURS DE MUSIQUE
Coin des rues St-Jean et Ste-Ursule
En face de M. McWilliams, confiseur

Compagnie d'Exposition de Montreal

GRANDE

EXPOSITION

PROVINCIALE

A MONTREAL

Du 15 au 23 Septembre

Grand concours de bétail.
Magnifique étalage d'horticulture.
Belle collection de pièces historiques par la société des antiquaires et des numismates.
Amusements extraordinaires.
Ascension en ballon et descente en parachute par le célèbre aéronaute anglais Stanley Spencer.
Concert avec fanfare militaire pour dames.
Feux d'artifice et musiques magnifiques.
Illumination féerique à l'électricité.

Les Tramways Electriques conduiront directement aux Terrains

Ouvert le jour et le soir.
ENTREE : 25 cts.
Toutes les demandes de terraine devront être faites de suite.
Pour obtenir la liste des prix et des renseignements complets, s'adresser à

S. C. STEVENSON,
Gérant et Secrétaire,
19 août—e-m. 76, rue St-Gabriel, Montréal.

DRAGÉES MEYNET
D'EXTRAIT NATUREL
DE FOIE DE MORUE

Remplacent avantageusement l'Huile de Foie de Morue sans avoir aucun de ses inconvénients.
PARIS, Pharmacie MEYNET, rue d'Amsterdam, 31

GUERRE

DU CANADA

1756 A 1760

MONTCALM

ET LÉVIS

Par l'ABBÉ H. R. CASGRAIN

DOCTEUR ES-LETTRES, PROFESSEUR D'HISTOIRE A L'UNIVERSITÉ LAVAL DE QUEBEC, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DU CANADA, MEMBRE CORRESPONDANT DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS, ETC.

CE MAGNIFIQUE OUVRAGE, dû à la plume d'un des écrivains canadiens les plus éminents, imprimé sur papier de luxe, contenant un excellent

Portrait du Marquis de Montcalm

et des cartes et plans de la campagne de 1756 à 1760, pris sur les originaux déposés aux archives des familles de Lévis. Aussi les autographes des généraux du temps, est maintenant en vente aux

Bureaux de L'EVENEMENT, 30 rue de la Fabrique.

L'ouvrage est en deux volumes de plus de 550 pages chacun.

Prix $3.00, franc de port

L. J. DEMERS & FRERE,
EDITEURS-IMPRIMEURS.

Blanc de Souscription

MM. L. J. Demers & Frère,
Québec.

MESSIEURS,—Veuillez m'expédier l'ouvrage en deux volumes de M. l'abbé Casgrain, intitulé : *Montcalm et Lévis ou la Guerre du Canada, de 1756 à 1760.*

Nom ....
PRIX : $3.00, franc de port. Adresse ....
Comté ....

COMMENT SE SERVIR DE L'EAU MINERALE ST-LEON

COMME purgatif, prenez deux ou trois verres chauds avant déjeuner. Un ou deux verres, aux repas, agiront d'une manière très efficace contre la dyspepsie.

Prenez cette eau qui est un des meilleurs altératifs, buvez-en tous les jours, un verre toutes les deux ou trois heures dans les maladies chroniques, vous changerez et purifierez votre sang.

Les médecins recommandent de se servir de l'eau St-Leon comme préservatrice des maladies occasionnées par les boissons fortes. On envoie gratuitement sur demande des circulaires contenant des certificats importants.

Cette eau célèbre est en vente à seulement 25c le gallon, par les principaux pharmaciens et épiciers en gros et en détail par la

Cie d'Eau Minérale St-Léon

3 RUE PORT DAUPHIN

Le Véritable

ONGUENT CANET-GIRARD

est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCLES, ANTHRAX, Blessures de toute espèce.

Ce topique excellent a une efficacité incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.

Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessous.

Dépôt général à PARIS
4, rue des Orfèvres
et dans toutes les bonnes pharmacies.

A. Girard

Chemin de Fer Intercolonial

1892—ARRANGEMENT D'ETE—1892

LE ET APRES LUNDI, LE 27 JUIN 1892, les trains circuleront tous les jours, (Dimanche excepté), comme suit :

LES TRAINS LAISSERONT QUEBEC

Express pour Halifax ... 8.30 A. M.
Express local, Rivière-du-Loup et Ste-Flavie ... 14.26
Accomodation pour Rivière-du-Loup 18.05

LES TRAINS ARRIVERONT A QUEBEC

Express d'Halifax ... 16.00
Express Local de Ste-Flavie et Rivière-du-Loup ... 12.00
Accommodation de Riv.-du-Loup ... 5.20

Le char dortoir attaché au train express, laissant Lévis à 8.30 h. se rend à Halifax.

A Métapédia un autre char dortoir pour passagers allant à St-Jean sera attaché au train et les passagers pourront demeurer dans ce char à St-Jean, jusqu'à 7 heures le matin de l'arrivée.

Le train arrivant à Lévis à 16.00 heures circulera tous les jours depuis Rivière-du-Loup.

Les chars des trains express sont éclairés à l'électricité et chauffés avec la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circuleront d'après le Eastern Standard Time.

On se procurera des billets et des informations à propos de la voie, des taux de fret et des passagers en s'adressant à

AGENCE DE QUEBEC,
D. R. McDonald,
49, rue Dalhousie, Québec.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.
Bureau du chemin de fer,
Moncton, N. B. 29 juin 1891.

CHEMIN DE FER

Québec, Montmorency et Charlevoix

COMMENÇANT le et après lundi, le 6 juin 1892, les trains circuleront comme suit :

LA SEMAINE

Départ de Québec.	Arrivée à Ste-Anne
7.25 a m	8.30 a m
10.00 a m	11.10 a m
5.15 p m	6.25 p m
6.50 p m	7.50 p m
Départ de Ste-Anne.	Arrivée à Québec
5.20 a m	6.25 a m
7.20 a m	8.20 a m
11.20 a m	12.25 p m
4.30 p m	5.40 p m

Pour les Chutes Montmorency

Départ de Québec à 2.00 p m. Départ de Montmorency à 4.00 p. m.

LES DIMANCHES

Départ de Québec.	Arrivée à Ste-Anne
6.05 a m	6.50 a m
7.10 a m	8.20 a m
8.20 a m	9.05 a m
2.00 p m	3.10 p m
6.30 p m	7.40 p m
Départ de Ste-Anne.	Arrivée à Québec
5.30 a m	6.35 a m
7.10 a m	8.15 a m
11.30 a m	12.35 p m
4.30 p m	5.40 p m

Les trains du dimanche qui laissent Québec à 6.05 hrs a. m. et 8.20 hrs a. m. et le train qui laisse Ste-Anne à 7.10 hrs a. m. n'arrêtent pas aux stations intermédiaires.

Pour autres informations s'adresser au Surintendant.

W. R. RUSSELL, Surintendant. G. S. CRESSMAN, Gérant

1 juin 1892.

ANNONCES NOUVELLES

Vente extraordinaire—Villeneuve & Frère.
Cour supérieure—Geo. Darveau.
Maladies des yeux—Dr W. Beaupré.
Demandes—Perdus—Etc.

EXTRA

Nouvelles politiques

Nous tenons d'un ministre provincial qu'une session d'automne aura lieu à Québec entre le 15 et le 20 novembre pour se terminer vers la Noël.

⁂

Il y aura séance du conseil des ministres à Québec mercredi de la semaine prochaine. D'importantes affaires y seront transigées.

De l'eau ! De l'eau !

Depuis deux jours les habitants de la Grande Allée, de la rue St-Louis, et du quartier Montcalm sont privés de la provision d'eau ordinaire.

Dans quelques maisons il n'y a pas eu une goutte d'eau depuis 48 heures.

Le fameux tuyau Beemer qui a coûté si cher à la ville est encore brisé quelque part et la corporation municipale au lieu d'envoyer une trentaine d'hommes pour réparer l'accident en quelques heures en dépêche une dizaine qui se meuvent aussi lentement que la chose leur est possible.

Ce triste état de choses devrait cesser et nous attirons sur ce sujet l'attention sérieuse du surintendant de l'aqueduc M. Gallagher.

Comprend-on les conséquences graves que peuvent avoir ces accidents trop fréquents surtout au moment où une épidémie terrible nous menace.

Le maire de Québec lance des proclamations pour ordonner à ses administrés la propreté la plus grande. C'est son devoir et nous l'en félicitons, mais comment ces administrés peuvent-ils se conformer aux ordonnances du maire, s'ils sont privés d'eau ?

Nous revenons souvent sur ce sujet, mais il est d'une importance telle que nous ne pouvons trop insister.

LE CABINET PROVINCIAL

Rumeurs de dissensions entre les ministres

LE CHEMIN DE FER MONTREAL ET SOREL

L'Asile de Beauport

ENTREVUE AVEC M. L. P. PELLETIER

Toutes sortes de rumeurs ont circulé depuis quelques jours au sujet de dissensions qu'on disait exister dans le sein même du cabinet provincial. On disait bien des choses, entre autres le *Witness* affirmait que deux des ministres avaient donné leur démission. On disait qu'à Montréal, les conservateurs importants avaient décidé de publier un pamphlet exposant leurs griefs contre les *castors*.

Prenant acte du fait que les ministres ont voyagé au lac Saint-Jean en deux groupes différents, que pendant que quelques ministres partaient de Québec pour Montréal, M. Hall laissait cette ville pour Québec où MM. Casgrain et Flynn étaient restés, on répandait dans le public que le cabinet était divisé en deux camps, l'un composé de MM. de Boucherville, Pelletier et Beaubien et l'autre de M. Casgrain, Nantel et Hall, tandis que les autres ministres restaient en suspens. Enfin on donnait comme cause de la dernière rumeur la nomination de M. Thomas Pelletier au Conseil Législatif. Plusieurs journaux ont parlé au long de ces rumeurs.

Pour nous assurer du fait, nous sommes allé voir M. Pelletier, secrétaire de la province, et nous lui avons demandé ce qui en était.

—Vous pouvez annoncer, nous a-t-il dit, que cette histoire est une invention de toutes pièces et que la plus parfaite harmonie règne dans le sein du cabinet provincial. Faites donc aussi remarquer que, contrairement à ce qu'ont avancé certaines personnes, l'honorable M. Nantel, ministre des Travaux publics, assistait au conseil des ministres. Les membres du cabinet présents étaient les honorables MM. de Boucherville, Taillon, Nantel, Beaubien et moi.

—Y a-t-il eu quelque résignation d'employés civils ou quelque nomination conjointe à des emplois publics ?

—Non, aucune.

—Y a-t-il quelque chose de fait au sujet du salaire des juges de la Commission Royale dans l'affaire Mercier ?

—Non, pas encore. Nous y verrons probablement la semaine prochaine.

—Quelques journaux ont annoncé que l'Asile de Beauport avait été vendu au gouvernement et que le contrat pour l'entretien des internes avait été signé entre le gouvernement et les dames religieuses. Où est la vérité ?

—Cela est faux. Il n'y a rien de fait.

—Pendant votre séjour à Montréal, avez-vous eu connaissance de quelque chose qui puisse intéresser le public ?

—Bien.. Vous pouvez annoncer que le bureau central d'hygiène de la province est à compléter son organisation afin de protéger le Canada et la province de Québec contre l'envahissement du choléra qui sévit actuellement à l'état d'épidémie dans la cité de New-York. Les mesures prises seront très sévères et par conséquent très efficaces.

—Et le chemin de fer Montréal et Sorel ?

—Ah ! nous avons reçu une délégation à ce sujet à Montréal. Vous savez que le chemin de fer est maintenant prêt entre Montréal et Longueuil conformément à une demande d'aide faite par la compagnie et que nous avons cru juste d'accorder. La compagnie demande à présent que nous l'aidions à terminer son chemin entre Longueuil et Sorel. Nous espérons pouvoir l'aider suffisamment avec la subvention à elle votée en 1890, même sans la dépenser toute. Le chemin ne saurait tarder à être achevé.

Nous avons ensuite pris congé.

Parfumerie du monde élégant

Reçu à la pharmacie Larue, les célèbres parfums : Bouquet du XXe siècle, Amaryllis du Japon, Violettes Blanches de Sibérie, Peau d'Espagne, Lis Blanc, Lilas Blanc, Borgetto, Meiza de Perse, etc., etc.

TELEGRAPHIE

Jusqu'à 4 heures P. M.

Dépêches spéciales à l'EVENEMENT.

L'hon. juge Ritchie

Ottawa, 16—Sir James Grant, M. D., dit qu'il ne s'est produit aucun changement dans la condition de son malade l'hon. juge en chef, Sir Wm. Ritchie. Tous les membres de sa famille ont été appelés auprès de lui.

Dissolution probable du Reichstag

Berlin, 16.—Un journal provincial prétend qu'il est autorisé à annoncer que l'empereur prononcera la dissolution du Reichstag si le nouveau bill militaire est rejeté.

Espions envoyés en Sibérie

Varsovie, 16.—Plusieurs autrichiens soupçonnés d'être des espions ont été envoyés en Sibérie sans aucune forme de procès et quelques autres ont été expulsés de Russie sur la même accusation. Leurs femmes ont été forcées de marcher jusqu'à la frontière au milieu des criminels.

Révolution en Belgrade

Londres, 16.—Le correspondant à Vienne du *Telegraph* dit ce qui suit : On rapporte de Belgrade qu'un groupe de paysans s'est révolté et s'est emparé de la maison de la commune à Stoppanie, et a tué un juge. Il y a eu plusieurs blessés des deux côtés.

Le brigandage en Italie

Londres, 16—Le correspondant à Rome du *News* dit que le représentant de la couronne a fait arrêter les membres de la famille Embarrota parce qu'il a été prouvé qu'ils ont gardé des effets volés par les brigands à Barton, Spitalière et Barronnes. Ceci nous porte à croire que le brigandage est favorisé par des prétendus gentilhommes qui se font la guerre sur une question de suprématie.

La France et la Russie

Convention militaire

Lyon, 16.—Les organes des ultra-conservateurs assurent qu'une convention militaire entre la France et la Russie a été signée lors de la rencontre du président Carnot avec M. De Giers, le ministre des affaires étrangères en Russie, et déclarent qu'une alliance défensive et offensive a été décidée entre eux, mais n'a pas encore été signée à cause du retard apporté au règlement de la question de l'attitude de la France à l'égard de la Chine dans le cas d'un conflit dans l'Inde.

Est-ce un suicide

Une jeune fille trouvée morte dans un verger

St-George, Ont., 16—Mlle Mary Numa a été trouvée morte dans le verger de son père, hier soir, vers 7 heures. Elle a été vue dans l'après-midi, assise sous un arbre de pommes, et lorsqu'elle a été trouvée elle avait la figure contre terre. On pense que c'est un suicide causé par certains troubles de famille. Une enquête aura lieu.

Tentative de vol dans une banque

Arrestation du voleur

Londres, 16—Frederick Evans alias Duc de Teck, qui en réalité n'est autre que Wasson Hemboldt, fils du célèbre "Buchi", a été traduit devant le lord-maire, hier, sous l'accusation d'avoir essayé de voler $1,500 à la Banque d'Autriche.

Il a dit aux fonctionnaires de la banque qu'il était un prince autrichien supporté par son gouvernement, et était porteur de deux billets sur le gouvernement autrichien pour collection.

A propos d'un suicide à Monte Carlo

Nouvelle contredite

Londres, 16—Le *Neve Frie Press*, de Vienne a publié récemment une histoire disant que Jane Amstrong, de New-York, s'est suicidée d'un coup de revolver après avoir perdu $250,000 au jeu à Monte Carlo, et subséquemment ce journal a publié de cette affaire de longs détails qui ont été télégraphiés dans toutes les directions.

Le correspondant à Monte Carlo du *Telegraph* de Londres, a reçu instruction de s'enquérir de cette affaire. Il vient de télégraphier à son journal que toute cette histoire n'est qu'un canard.

Accident de chemin de fer

Une terrible collision

QUATRE HOMMES TUES

Deux locomotives et 12 chars mis en pièces

Marshal, Io., 16.—Une collision s'est produite hier matin, sur le chemin de fer Chicago et North Western, à trois milles d'ici, entre un convoi de fret et un convoi supplémentaire, pendant qu'ils allaient à une grande vitesse.

Les cadavres du mécanicien Tom Howes et du chauffeur William Linebaugh, tous deux de Clinton, Io., ont été retirés des ruines peu de temps après l'accident. Les cadavres du mécanicien Jack Ashton, de Clinton, et de W. E. Garton, bouvier, de Powell, n'ont pas encore été trouvés.

Les deux locomotives et une douzaine de chars ont été complètement mis en pièces.

La collision a été causée par le télégraphiste chef du mouvement des trains, à Belle Plain, qui a donné un mauvais ordre. Ce télégraphiste a disparu.

ECHOS D'EUROPE

Londres, 16—Le steamer *Anchoria* est parti de Glasgow, hier, pour New-York avec 105 passagers de cabine et 220 de seconde et sans aucun passager de pont.

Londres, 16—On a trouvé sur la voie du chemin de fer du nord, le corps décapité d'une jeune femme ; la tête était de l'autre côté du rail. Il est évident que c'est un suicide soigneusement prémédité.

Madrid, 16—Le résultat des élections aux conseils généraux en Espagne donnent ces chiffres : 585 monarchistes et 55 républicains.

Constantinople, 16—La Porte a offert au missionnaire Bartlett, dont la maison a été incendiée par les fanatiques, $6,000 d'indemnité. La légation a répondu que $300 suffiraient pour payer les dommages.

Londres, 16.—Le correspondant à Vienne du *News* dit que la retraite des Russes, de Pamirs, a eu lieu parce que les Afghans et les Chinois refusaient de leur vendre des vivres.

LE CHOLERA

Ses nouveaux ravages en Europe

LA SITUATION A NEW-YORK

Arrivé d'un steamer d'Hambourg

DÉCÈS A BORD

UN CAS SUSPECT

Le cholera au Texas

Paris, 16.—En cette ville et dans les faubourgs il y a eu mercredi 45 nouveaux cas de choléra et 11 décès, y compris les 6 nouveaux cas et 5 décès à Saint-Ouens.

Fire Island, 16.—Le docteur Vaught rapporte que, en autant qu'il peut connaître, aucun passager n'a laissé l'île avant le débarquement du steamer.

Londres, 16—Le correspondant à Hambourg du *Standard* de Londres, dit : En cette ville aujourd'hui (jeudi) 698 nouveaux cas de choléra et 206 décès. Les cadavres de 331 victimes ont été inhumés en même temps.

La confiance publique commence à renaître ; les théâtres ont de nouveau ouvert leurs portes.

Fire Island, 16.—Le steamer *Cepheus*, avec 497 passagers du *Normannia*, est parti d'ici, ce matin, à 8 heures, pour Hoboken. Tous ont un certificat de santé.

New-York, 16.—Le steamer *Bohemia*, est arrivé à la quarantaine hier soir. Il vient d'Hambourg d'où il est parti le 1er septembre. Le capitaine Selraeder dit qu'il s'est produit 11 décès à bord. C'étaient tous des petits enfants. En ce moment il n'y a pas de maladie à bord. De quoi sont morts les enfants," a-t-on demandé au capitaine. "De la diarrhée," a-t-il répondu.

—Etait-ce le choléra ?

—Je ne sais pas ; le dernier décès s'est produit il y a 5 jours et depuis, personne n'a été malade à bord.

—Combien de jours après votre départ, le premier décès s'est-il produit ?

—Environ quatre jours. Tous ces enfants étaient très jeunes. Le plus vieux était âgé de 4 à 5 ans ; ils étaient tous passagers de pont. Aucun passager adulte n'est mort ou a été malade.

Un homme qui se dit citoyen américain et qui demeure à New-York, déclare qu'il y a eu un peu d'excitation à bord du steamer *Bohemia* lors de ces décès, car on croyait que c'était le choléra. Le steamer a été soigneusement désinfecté. Les enfants malades ont été isolés.

Hambourg, 16—Les francs-maçons de Hambourg ont souscrit 15,000 marks au fonds de secours. Les autorités ont défendu aux navires de faire leur provision d'eau dans l'Elbe.

Londres, 16.—Selon une dépêche de Toulouse, France, quatre cas de choléra asiatique ont été découverts en cette ville, dont 2 ont été fatals.

San Antonio, Tex., 16.—J. W. Roth, surintendent des mines de cuivre de Cordelia, a 40 milles d'ici, est arrivé en cette ville hier, et rapporte que l'agent de télégraphe fédéral à Monclava, a été atteint par le choléra asiatique et est mort après quatre heures de maladie. On rapporte aussi qu'une famille nommée Monelygorno, dans Monclava, a été atteinte par cette maladie. On rapporte à Mexico que l'épidémie est à San Luis, Obispo et Vera Cruz.

Havre, 16.—Le nombre des nouveaux cas de choléra en cette ville s'est élevé hier à 15, soit 2 de plus que mercredi. Le nombre des décès est de trois, soit 3 de plus que mercredi.

New-York, 16.—Le Bureau de Santé a publié à 10 heures ce matin, le bulletin qui suit : "Le seul cas suspect de choléra en cette ville depuis le dernier bulletin, est celui de Edward Hoppe, No 1625, Avenue Madison, qui est mort hier. On est à faire une enquête."

Madrid, 16.—Le gouvernement espagnol a déclaré New-York en quarantaine. Les personnes arrivant de New-York aux frontières de l'Etat seront sujettes à la quarantaine.

Saint-Pétersbourg, 16—59 nouveaux cas et 8 décès hier en cette ville. L'épidémie est encore virulente dans les provinces de Saratoff, Tambof, Hazan, Voronesh, Lublin et le Territoire du Don.

Londres, 16—Une cargaison de fruits d'Hambourg consignée à des marchands sur le marché Covent Garden, est arrivée ici hier. Les autorités du bureau de santé ont été informées de l'arrivée de cette cargaison et l'ont examinée. Il est connu que ces fruits ont été cueillis dans les districts infectés par le choléra. Ces fruits ont été saisis et brûlés.

Quarantaine, 16—La dépêche suivante a été reçue du Dr Byron :—Je suis allé à bord du *Bohemian* qui est arrivé hier soir. Il a 633 passagers de pont, 10 de cabine et 77 hommes d'équipage. Tout était bien propre à bord.

Peaux de loups-marins

Victoria, C. A., 16.—Une cargaison de peaux de loups-marins d'une valeur de $500,000 a été envoyée à Londres hier.

Madame Harrison

Loon Lake, N.-Y., 16.—Les dernières informations qui nous arrivent de la résidence du président Harrison sont que l'épouse du président est à peu près dans le même état.

Une visite d'outre-tombe

Désappointement d'une femme en retrouvant son mari

Perte d'une police d'assurance

Montréal, 16.—Le 16 août dernier, un passager du steamer *Canopus* a sauté pardessus bord et s'est noyé. Son corps a été trouvé à Québec et on l'a identifié comme étant celui de John Taylor, bouvier, de Montréal.

Hier, le steamer *Canopus*, de retour d'Europe, est arrivé dans le port de Montréal et Taylor, qui n'est pas mort et qui n'a été victime d'aucun accident fâcheux, a mis pied à terre et s'est rendu immédiatement à sa résidence. Il entra et lorsque sa femme l'aperçut elle fut si effrayée qu'elle faillit mourir.

Le cadavre qui a été trouvé à Québec est celui de quelque rat de navire qui s'est jeté à l'eau pour gagner la rive à la nage. Le cadavre a été transporté à Montréal et identifié par le chef de police Hughes comme étant celui de John Taylor.

L'association des "Odd Fellows" à laquelle Tayler appartenait, lui a fait de belles funérailles.

Il restait ensuite à l'association de payer à la veuve du membre défunt, l'assurance qu'il avait sur sa vie. C'est ce que la société se préparait à faire, mais l'arrivée soudaine de Taylor empêche madame Taylor, de toucher la police d'assurance.

AU BASSIN LOUISE

Les travaux du gouvernement et ceux du C. P. R.

Construction d'un élévateur

Nous avons pris de renseignements ce matin au sujet des travaux que le gouvernement et le Pacifique se sont proposé de faire exécuter sur le quai de la jetée Louise et à la Pointe à Carcy.

La Commission du hâvre a décidé de dépenser $8,000 environ pour la réparation du quai de la Pointe à Carcy et les réparations aux grands magasins No. 1 et No. 2 situés sur le même quai. Nous avons déjà parlé de ces améliorations. Le quai sera pour ainsi dire refait à neuf.

La somme de $1500 sera affectée à la réparation du brise-lames, ce dernier travail étant exécuté d'après les ordres des Commissaires du hâvre.

Lors de sa dernière visite, M. Shaughnessey, vice-président du C. P. R. a choisi le site où devront s'élever l'élévateur projeté et le hangar à fleur. L'entrepôt à fleur sera situé sur le bord du bassin extérieur, tout près du *Cross-Wall*. Les dimensions seront 150 pieds de longueur par 40. L'élévateur sera placé en arrière et ne sera séparé du hangar à fleur que par le chemin de fer. Dimensions, 96 pieds par 55.

Il est encore assez possible que le site choisi soit changé. La Commission d havre a proposé à la Compagnie un autre endroit et nous le désignerons s'il est accepté.

Jusqu'à présent la Compagnie du Pacifique n'a fait aucune proposition à la Commission du havre au sujet de l'achat des bâtisses de cette dernière, comme la rumeur avait circulé.

La Compagnie du Pacifique a à son service un homme spécialement chargé de choisir des sites pour les élévateurs que la compagnie veut construire, puis de construire lui-même les dits élévateurs. Il fait d'habitude l'ouvrage avec une grande rapidité. M Shauhnessey croit pouvoir affirmer que l'élévateur et le hangar à fleur seront terminés pour le premier de novembre. Une fois les pilotis posés, le reste du travail se fait très vite.

Le nouvel élévateur contiendra environ 250,000 minots de grains. Il coûtera une soixantaine de mille dollars.

Avec l'activité qui la distingue, la compagnie du C. P. R. est en état de remplir ses promesses et de mener rapidement à bonne fin une entreprise aussi considérable et aussi utile que celle-là.

D'autres travaux seront aussi sous peu entrepris dans cette même partie de notre Québec et s'il faut en croire les immenses projets rêvés par les directeurs de la puissante compagnie, Québec qui semble aujourd'hui être l'endroit de prédilection du C. P. R., aura avant longtemps, changé de face, tandis que les affaires s'y donneront rendez-vous.

Chronique locale

Personnel

M. le Dr Beaupré est parti cette après-midi pour New-York et sera de retour le 26 du courant.

L'incendie de Hedleyville

L'enquête du Prévôt des incendies tenue au sujet du feu à Hedleyville a révélé, comme nous l'avions dit, que l'incendie a été allumé par des enfants qui s'amusaient à jouer avec des allumettes dans un hangar.

Petites nouvelles

Une alarme, boîte 13 ce matin. Cheminée défectueuse.

—Rien de nouveau aux sources ordinaires.

Le Château Frontenac

Les travaux de l'hôtel du Pacifique continuent à avancer avec une grande rapidité. Maintenant—à partir d'hier soir—une escouade d'ouvriers sont employés à travailller la nuit. De telle sorte que les travaux ne seront pas interrompus.

Collision sur le fleuve

Ce matin un steamer remontant le fleuve a coupé en deux une embarcation appelée ordinairement *bateau*. Les occupants ont été facilement sauvés et transportés à terre.

Société des Artisans

Les membres de la Société des Artisans peuvent se procurer des insignes chez T. ARMAND, No 442, rue St-Joseph.—3f

Musique sur la Terrace

Avec la bienveillante permission du lieut. col. Montizambert et des officiers, la bande de la Batterie B jouera le programme suivant, samedi soir, à 8 heures, si le temps le permet :

1 Marche—"Gladiateur"........Rivière
2 Ouverture—"Le Torcador".....Adam
3 Valse—"Mi Vida".....Clara Woodley
4 Sélection—"Robert le Diable"
5 Valse—"Souffle parfumé".....Vézina
6 Sélection—"Rip Van Winkle".

Vive la Canadienne—God save the Queen

JOS. VÉZINA, maître de bande.

Avis important

MM. les bouchers et commerçants de lard, au bout de la rue de la Couronne, ancienne halle Jacques-Cartier, ont décidé de vendre la viande à aussi bon marché qu'on la vend à l'abattoir, à commencer vendredi le 16 du courant. Avis aux intéressés.—2f

Important pour les beurreries et les fromageries

La méthode la plus simple pour faire du sucre avec du lait, le moyen le plus économique pour l'opération et le plus profitable parcequ'il donne le plus grand profit des cristaux est offert en vente, par un vieux manufacturier expérimenté. Il doit être mis en usage sur les marchés américains. La plus grande économie dans l'usage des eaux de fromage, sont $12 de profit sur 1,500 litres de lait. Le bureau d'annonces de Rudolf Mosse, Berlin, Allemagne, adressera des preuves par lettres marquées F. B. B.

La disette d'eau

"Le public a hâte de boire et les personnes responsables sont priées de se hater de reparer l'aqueduc," voilà ce qui se disait ce matin en ville en présence de la disette d'eau dont nous sommes affligés depuis quatre jours. Aux questions que nous leurs avons faites ce matin, les autorités ont répondu que tout était réparé. Cela n'empêche pas qu'au moment où nous mettions sous presse, il n'y avait encore rien de fait.

Les accidents au tuyau de l'aqueduc ont coûté à la ville, depuis 6 ans la somme de $12,500, ce qui n'est pas mince.

En prenant nos renseignements nous avons appris que l'action de M. Beemer, au montant de $125,000 pour extras sur son contrat, au sujet des tuyaux de l'aqueduc est encore pendante. La corporation plaide compensation, c'est-à-dire que les fréquents accidents arrivés aux tuyaux seront mis au débit de M. Beemer.

En l'absence de M. Kerouack, le conseiller Paquet agit comme président du comité de l'aqueduc.

Espérons qu'aujourd'hui sera le dernier jour de la disette d'eau dont la ville souffre.

L'excursion à Montréal

C'est demain qu'a lieu l'excursion à Montréal, organisée par MM. Déry et Larochelle. Il peut paraître un peu tard pour donner à ces messieurs les éloges auxquels ils ont droit. Nous sommes l'écho des nombreuses personnes qui sont allées aux excursions des années passées pour dire que tout s'y passe de la façon la plus parfaite et à la satisfaction générale. Répétons que les voyageurs pourront se servir de leurs cabines pendant leur séjour à Montréal, ce qui sera une grande économie.

Le départ se fait de Québec à 7 heures du soir, afin de permettre à tous ceux qui le voudront de prendre part à l'excursion. A Montréal, où le bateau arrivera assez à temps pour que les voyageurs puissent assister à la messe, on aura toute la journée de dimanche pour visiter les points intéressants qu'offre la grande métropole canadienne. Lundi matin, visite de l'exposition et dans l'après-midi, visite des parents et des amis.

Les attractions de la ville de Montréal sont trop connues pour qu'il soit nécessaire de les énumérer ici. Disons seulement que les excursionnistes auront pleinement de temps pour visiter.

C'est demain, il ne faut pas l'oublier, et il s'agit de prendre ses précautions. Départ de Montréal à 7 heures du soir. Prix du passage, aller et retour, $2.00.

Trop d'empressement

Nous sommes obligés de faire des excuses auprès des nombreuses pratiques qui, malgré leur grand désir de nous patroniser ont été obligés de rebrousser chemin en trouvant les portes de nos magasins fermées. Par suite de l'encombrement d'acheteurs, nous avons été forcés d'agir ainsi.

Nous prions donc le public de ne pas trop se presser, le stock étant très considérable dans tous les départements, nous pouvons, d'ici à quelques semaines, remplir au complet les mémoires de leurs achats.

A. B. DUPUIS.

L. O. VILLENEUVE, gérant, coin des rues St-Joseph et de la Couronne.

Samedi, le 17 du courant, sera offert en vente chez M. Théophile Béland, 172, rue St-Jean, une consignation de châles (de haut goût) en laine tricotés, blancs et autres couleurs pâles, le tout sera vendu à moitié prix. La vente commencera à 9 hrs a.m. Grande ouverture d'étoffes à robes et à manteaux dans le courant de la semaine prochaine. Avis du prix en sera donné.

THÉOPHILE BÉLAND.

Toniques Amers

Vous trouverez à la pharmacie Saint Roch, J. B. Morin, 161 rue St. Joseph, de différentes sortes et de qualités toniques amers entre autres très recommandé, est l'*Amers Kola*. 25cts la boîte.

Toutes les consultations données à la pharmacie par le Dr Morin sont gratuites.

Aux amateurs d'huîtres

Pendant tout le temps de la saison des huîtres qui commence, j'aurai constamment en mains les huîtres les plus fraîches et de qualités supérieures. J'importe directement ces huîtres des bancs de pêche les plus renommés, ce qui me permet d'en garantir le choix et la qualité.

Comme par le passé, je remplirai toute commande qui me sera faite, en gros ou en détail, avec la plus exacte ponctualité.

Le service de détail se fera à mon restaurant au goût de chacun.

Je sollicite avec confiance de mes amis et de tout le public amateur d'huîtres, le patronage bienveillant qu'ils m'ont donné dans les années passées et je leur promets d'avance une cordiale bienvenue.

H. DÉROME. Marché Finlay, Basse-Ville, Québec. 4f

Asile de la providence, coin des rues Saint Hubert et Ste-Catherine.—Je me fais un devoir de certifier que, souffrant depuis près de 22 ans d'une bronchite chronique, l'usage du Sirop de Térébenthine du Dr Laviolette m'a beaucoup soulagée. La toux a diminué et le sommeil est revenu graduellement.— Sœur THOMAS CORSINI, Sœur de Charité dela Providence.

Ronald McKay, Murray Harbor Road, I. P. E., écrit :—J'étais aux prises avec le rhumatisme et je n'ai pas eu de soulagement avant d'avoir pris les pilules du Dr Pink. Maintenant je suis bien.

En vente chez tous les pharmaciens ou envoyées par la malle : 50 cts la boîte ou 6 boîtes pour $2.50. Dr Williams Med. Co., Brockville, Ont., et Schenectady, N.-Y. Gare aux imitations.

DECES

LAMOTHE—Décédé le 16 septembre, à l'âge de 5 mois, Joseph Albert Lamothe, enfant de sieur Napoléon Lamothe, boulanger.

Il sera inhumé dimanche l'après-midi, à 3 hrs. Le convoi partira de la maison mortuaire, No 184, rue Arago, à 3 heures moins quart, pour se rendre à l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

HUDSON—Mercredi, le 14 courant, à sa résidence, No 156, rue St-Valier, Anne O'Connor, épouse de Richard Hudson, jr.

Le convoi funèbre laissera la maison mortuaire samedi, le 17 courant, à 8.30 a. m., pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

Parents et amis sont priés d'y assister.

PERDU.—Le 10 courant, dans un banc de l'église St-Roch ou en dehors, UN CHAPELET en nacre de perle avec croix et 3 médailles en argent. Celui qui le remettra à Mme J. B. Blouin, 246, rue Richardson, sera récompensé. Ce chapelet était dans un étui rouge foncé. 1f

Province de Québec } **Cour Supérieure**
District de Québec }
Dans l'affaire de

O. BOUCHARD & FILS,
Québec.—FAILLIS.

AVIS EST PAR LE PRESENT DONNE que le 16e jour de Septembre courant, j'ai été nommé par ordre de la cour, curateur à la faillite de O. Bouchard & Fils, marchands de Québec, Faillis.

Les créanciers des dits insolvables sont requis de produire leurs réclamations, à mon bureau, dans un délai de trente jours, à compter de la date du présent avis.

GEO. DARVEAU,
Curateur.

Bureau :
244, rue St Joseph.
Québec, 16 Septembre 1892. 1f

MALADIES DES YEUX
Dr W. BEAUPRÉ
OCULISTE
53, Rue St-Louis, Québec
De l'université et des hôpitaux de Paris et New-York.
HEURES DE BUREAU : 9 h. à 1 h.p.m. 15spt 1a

Avis aux Laitiers

UN TERRAIN DE 9 ACRES convenable pour les animaux, à louer pour la saison. Ce terrain est en face des Plaines d'Abraham.
S'adresser à WILLIAM JACQUES, No 2, rue Buade. 15 sept.—n-o.

MAISON A VENDRE
No 529, rue St-Jean.
S'adresser sur les lieux.

MACASIN A LOUER.—Magasin et logement à louer au No 217, rue St-Paul. Excellent poste d'affaires. S'adresser sur les lieux.
8 sept.—6f.

MAISON DE PENSION

MME VEUVE GAUDREAU, ayant acheté tout l'ameublement de la maison tenue par MME DUQUET, No 17, rue Dalhousie, Basse-Ville, informe les clients de la maison, qu'elle continuera à tenir cette maison sur le même pied que par le passé et qu'elle fera tout son possible pour satisfaire les pensionnaires.

Mme Veuve GAUDREAU,
No 17, rue Dalhousie,
Basse-Ville.
5 sept.—1m.

Nap. Matte

Comptable, Auditeur et Liquidateur

No 75, rue St-Pierre

BASSE-VILLE, QUEBEC

BUREAU : Batisse de la Banque Nationale

SPÉCIALITÉ

Règlement de Faillites

Téléphone : *BUREAU No 731.*
RESIDENCE No 872

In re A. N. NEILSON & CIE,
INSOLVABLES.

Vente de Limites a Bois par Soumissions

DES SOUMISSIONS adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Limites" seront reçues jusqu'à midi, JEUDI, le 22 septembre, pour l'achat des Limites à Bois de Tewkesbury, Stoneham et Jacques-Cartier, appartenant à la dite succession, et comprenant 235 milles, plus ou moins.

Ces limites de valeur, qui longent la Rivière Jacques-Cartier, sont bien boisées de pruche, épinette, noyer, etc.

Un chèque accepté pour $250 est requis avec chaque soumission comme garantie ; ce chèque sera remis si la soumission n'est pas acceptée, et si la soumission est acceptée, le chèque sera retenu jusqu'à ce que la transaction soit signée.

Les rapports des gardes-forestiers et autres informations pour les conditions de la vente seront donnés en s'adressant à

E. T. NESBITT,
Curateur.

Succession A. N. Neilson & Cie.
Bureau : Coin des rues St-Roch et de la Reine.
14 septembre—8j.

DEMANDES

ON DEMANDE UNE SERVANTE pour se rendre généralement utile. Bons gages. S'adresser chez E. ROUMILHAC, 17 et 19, rue St-Jean, Haute-Ville. 16 sept.—1f

ON DEMANDE une fille de chambre et une bonne fille pour aider à la cuisine. S'adresser à L'HOTEL LAPIERRE, No 20, Rue St-Pierre. 16 sept.—6f

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME, pour porter les paquets et se rendre généralement utile.
J. EMILE CARON, No 117 rue St-Jean. 1 f.

ON DEMANDE UN APPRENTI FERBLANTIER plombier. S'adresser à A. H. ADAM, 80, rue de la Chapelle, St-Roch. 15 sept.—3f.

ON DEMANDE DEUX PLOMBIERS de première classe pour le gaz et les bouilloires. S'adresser immédiatement au No 101, rue St-Jean. 15 sept.—3f.

ON DEMANDE immédiatement une SERVANTE générale. S'adresser avant 10 hrs a. m. et après 6.30 hrs p. m., au *No 81, rue D'Auteuil.* 15 sept.—3f

ON DEMANDE UN COMPAGNON COUTURIER. S'adresser à L. BERGEVIN & FRÈRE, 100-102, côte Lamontagne. 15 sept.—6f

ON DEMANDE immédiatement un compagnon barbier. S'adresser chez J. E. BOUCHARD, 32, rue Sous-le-Fort. 15 sept.—n-o

ON A BESOIN D'UNE BONNE MODISTE pour les chapeaux et des apprenties pour travailler dans les robes de dames. S'adresser à MLLE SHEPHERD, 12, rue de la Fabrique. 13 sept—6f.

DEMANDE—Un commis de ville capable. Salaire et dépenses payés. Position permanente. Stock canadien et américain. Avantages supérieurs. BROWN BROS. CO, marchands de conserves, Toronto, Ont. 13 sept.—3m

ON DEMANDE UNE FILLE DE CHAMBRE S'adresser au No 128, Grande-Allée, entre 1 et 2 heures p. m. 13 sept.—3f

ON DEMANDE immédiatement une servante pour le service général. Bons gages seront payés pour une bonne personne. S'adresser à Mme OCT. LEMIEUX, 265, rue St-Jean. 12 sept.—n-o.

ON DEMANDE 100 HOMMES pour travailler à poser des rails et ballaster la ligne du chemin de fer Québec et Lac St-Jean. Gages, $1.25 par jour. S'adresser à H. J. BEEMER, bureau rue St-André. 12 sept—1 sem.

ON DEMANDE UN COMMIS ayant de l'expérience dans la quincaillerie. S'adresser chez N. LEMIEUX & NOEL, 17, rue St-Pierre. 2 sept.—n-o

Emploi demandé

UNE DEMOISELLE désirerait se placer première modiste dans le chapeaux, dans un magasin de marchandises sèches. S'adresser au No 5, rue Ste-Claire, faubourg St-Jean. 30 août—n-o.

ON DEMANDE DES AGENTS pour la ville et la campagne, chez *ALLAIRE*, 93 et 95, rue St-Jean et St-Stanislas, Haute-Ville. 25 juin—n-o.

ON DEMANDE pour la ville et les campagnes, des agents actifs, pour faire connaître et vendre la machine à laver *New-Market*. S'adresser à J. L. O. VIDAL & FILS, 97, 99, 101, rue St-Paul, Québec. 3 août—n-o.

Avis aux Dames et Demoiselles

MADEMOISELLE DUROCHER, SI avantageusement connue de Montréal, de Sherbrooke, et même de Québec, à l'intention de donner des leçons de dessin, d'ouvrages en cire, en laine, en cheveux, etc. AUSSI, la coupe des robes et l'estampe.

Elle enseignera à l'académie de Mme O. Côté, 290, rue Richardson ou à domicile. Informations chez cette dame. 13 sept.—1m

VENTE
Extraordinaire
$55,000
De Marchandises vendues au prix coûtant et même au-dessous du prix coûtant

Immense Avantage
Offert à toute la Population

SUR CE MONTANT de $55,000 (milles piastres), au-delà de $20,000 sont des marchandises nouvelles achetées en JOBS des manufactures

Aucune vieilleries ou marchandise détériorée vous seront offertes, mais seulement de la belle et bonne marchandise.

Chance unique de pouvoir acheter à grand sacrifice.

A tous d'en profiter.

VILLENEUVE & FRERE
768
Rue St-Valier, St-Sauveur
16 septembre 1892.

VENTE A L'ENCAN
Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de
ALFRED ROY,
Marchand, Thetford Mines.
INSOLVABLE.

JE DONNE AVIS par les présentes que

Mercredi, le 21 Septembre 1892
A 11 HRS A. M.

On procèdera à la vente de l'actif de cette succession composé comme suit :

A—Fonds de commerce (général)....	$1784.29
Ameublement du magasin.......	46.15
	$1830.44
B—Roulant....................	264.50
C—Crédits d'après liste..........	3612.05
	$5706.99

La vente se fera pour chaque item "en bloc" à tant dans la piastre.

L'inventaire et la liste des crédits sont à mon bureau.

Le stock sera visible au magasin de l'insolvable, à Thetford Mines, Lundi et Mardi, les 19 et 20 courant.

Conditions de paiement : Comptant.

La vente aura lieu à mon bureau, No 125 rue St-Pierre, Québec.

HENRY A. BEDARD,
CURATEUR.

G. R. GRENIER & CIE.
Encanteurs.

14 septembre 1892.

CANADA
Province de Québec } **Cour Supérieure**
District de Québec }
IN RE

Vandry & Turcotte,
FAILLIS.

AVIS est par le présent donné qu'en vertu d'un ordre de la Cour en date du quatorze courant, une assemblée des créanciers des dits Insolvables, aura lieu au Palais de Justice de Québec le vingt-quatrième jour de septembre courant, à dix heures a. m., pour donner leur avis à la nomination d'un curateur et d'un ou plusieurs inspecteurs aux biens de cette succession.

PHILIPPE J. BAZIN,
Gardien-Provisoire.
par HENRY A. BEDARD,
Comptable Public.

Bureau : 125, rue St-Pierre, Quebec

Québec, 15 Septembre 1892.

EDOUARD BROUSSEAU
—SUCCESSEUR DE—
CARTIER & BRUNET
PROPRIÉTAIRE DU
NOUVEAU RENOVATEUR PATENTE
18, rue St-Nicolas, Palais

AU MOYEN DE HAUTE PRESSION DE vapeur, nous réparons la plume en enlevant la poussière, la graisse et la fièvre. Les lits deviennent plus gros et plus légers. Nous réparons aussi les matelas de toutes sortes à des prix très modérés.

☞ AUSSI, *Plume et Matelas a vendre a bon marche.*

Une visite est sollicitée.

15 sept.—1m.

Leçons de Piano

MLLE ST-LAURENT informe les jeunes personnes qui désirent apprendre le piano, qu'elle donnera des leçons à domicile.
S'adresser au *No 10, rue Provost*, ou chez MM. Lavigueur & Hutchison, rue St-Jean.
14 sept.—8j.

LEÇONS DE MUSIQUE

UNE DAME MUNIE DE BONS DIPLOMES donnera des leçons de musique, de français et d'anglais, à domicile ou à sa résidence, *No 374, rue St-Jean.* 10 sept.—6f

LEÇONS DE MUSIQUE

M. le professeur GEO. McNEIL désire informer ses élèves et le public en général qu'il ouvrira son salon de musique MERCREDI, le 7 Septembre. Les leçons pourront être données à sa résidence *No 7, rue Jupiter*, faubourg St-Jean, ou à domicile. 5 sept.—1m.

LEÇONS DE MUSIQUE

LEON DESSANE, ORGANISTE et PROfesseur de musique,
46, rue Ste-Geneviève, *Cap.*

LES LEÇONS pourront être données soit chez le professeur, soit à domicile des élèves.
31 août—1m. TELEPHONE 826.

Piano et Solfege

Mme R. JACQUES, bien connue comme pianiste de première classe, désire informer ses amis et le public, qu'elle est maintenant prête à recevoir un nombre limité d'élèves pour leçons de pianos, à son domicile, 246, rue St-Jean. Mademoiselle Jacques, pianiste diplômée, donnera des leçons à domicile.

Tous les jeudis après-midi, cours de solfège GRATIS aux élèves. 8 sept—n-o.

Enseignement

UNE INSTITUTRICE diplomée à l'Ecole Normale, enseignera le français et l'anglais, privement ou à domicile.
S'adresser à EDWINA CARIGNAN, No 13, coin des rues Ste-Marie et Latourelle, faubourg St-Jean, Québec. 25 août—1m

ACADEMIE DE MUSIQUE
W. E. RUSSELL........................GÉRANT

VENDREDI et SAMEDI
16 ET 17 SEPTEMBRE
LE PLUS GRAND DE TOUS !
Le renommé artiste américain
LEWIS MORRISON
Secondé par son excellente compagnie dramatique dans une production scènique et dramatique sublime de
FAUST !
Deux pleins chars de magnifiques décors nouveaux, une mécanique électrique complète, et vingt lumière au calcium

Positivement la plus grande production du théâtre américain

Siéges réservés 75 cts et $1.00 ; Parquet 50 cts. Galerie, 35 cts.
Le diagramme de la salle sera déposé mardi, le 13, à 9 h. a. m.
Portes ouvertes à 7 heures. Levée du rideau à 8 heures.
12 septembre 1892.

GRANDE EXCURSION
—A—
MONTREAL
—A BORD DU—
"Trois-Rivieres"
SAMEDI, 17 SEPT.
A l'occasion de l'Exposition Provinciale
$2 ALLER ET RETOUR $2

Départ de Québec Samedi à 7 p. m., arrivant à Montréal à 6 heures dimanche matin.

Départ de Montréal lundi, le 19, à 7 heures du soir, arrivant à Québec mardi le 20, à 6 heures du matin.

Des billets seront en dépôt à l'Agence de Billet de St-Roch tenue à la pharmacie J. B. Morin & Cie, No 161, rue St-Joseph.
8 sept 1892.